



Le **Tour de France** devient le tour de Froome *Page B 6*



La série **Un nom, un lieu** s'intéresse à Lachine... et à son pâtre *Page A 6*

**Égypte**: la justice a ordonné mercredi l'arrestation du guide suprême des Frères musulmans *Page B 7*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CIV N° 153

LE DEVOIR, LE JEUDI 11 JUILLET 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

## Lac-Mégantic: le patron de la MMA attise la colère

La SQ considère désormais les 50 personnes disparues comme « vraisemblablement décédées »



Dans une rencontre plutôt houleuse avec les journalistes, Ed Burkhardt, dont la visite était attendue de pied ferme à Lac-Mégantic, s'est affirmé « dévasté » par les événements.

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
à Lac-Mégantic

La sortie de l'ombre du grand patron de la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA), Ed Burkhardt, n'a pas apaisé la douleur des résidents de Lac-Mégantic.

« Nous présentons nos plus humbles excuses aux personnes de cette municipalité. [...] Je me sens terriblement mal. Je suis dévasté par ce qui s'est passé », a déclaré M. Burkhardt lors de sa première sortie publique dans la communauté éplorée par la disparition de 50 des siens. La Sûreté du Québec a en effet affirmé mercredi que les 50 personnes encore portées disparues sont désormais considérées comme « vraisemblablement décédées ». Les débris de 20 d'entre elles ont été retirés des décombres jusqu'à maintenant.

À un jet de pierre de la « zone rouge », le président de Rail World a assuré que les ressources financières de son groupe seront consacrées à l'aide à la population endeuillée. « C'est la priorité », a-t-il dit à la presse, précisant du même souffle que sa compagnie bénéficie d'une couverture d'assurance adéquate dans ce genre de situation.

Ces propos n'ont toutefois pas calmé la colère des résidents, qui l'attendaient de pied ferme. « Je suis venu voir l'assassin de mes fils », a dit Raymond Lafontaine quelques minutes après le vif échange entre M. Burkhardt et un groupe com-

VOIR PAGE A 10 : MÉGANTIC

**Lire aussi** : Québec débloque 60 millions pour les sinistrés. Le fédéral promet une aide financière dont le montant reste à déterminer. *Page A 3*

**La MMA a bénéficié de l'aide des gouvernements.** L'entreprise a reçu plusieurs dizaines de millions en prêts et subventions. *Page A 3*

**Vide d'expertise.** Gérard Bérubé souligne le danger de laisser des entreprises dicter leur façon de faire aux autorités publiques. *Page B 1*

## Le tourisme victime de la grève des diplomates canadiens

Les délais pour le traitement des demandes de visa s'allongent et découragent les visiteurs

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement répète, depuis deux mois, que la grève de ses diplomates ne perturbe pas ses activités à l'étranger. Au pays, toutefois, l'industrie touristique déplore des impacts « catastrophiques » qui lui causeront des pertes de revenus de centaines de millions de dollars. D'autant plus que les agents d'immigration canadiens — débordés puis-que à effectifs réduits — semblent eux-mêmes recommander aux touristes d'éviter le Canada.

« Nous nous inquiétons de la réputation du Canada, pour l'avenir »

lent dans les ambassades et les délais de traitement s'allongent. En Amérique du Sud, ceux qui souhaitent découvrir le Canada doivent parfois patienter de quatre à six semaines avant de savoir s'ils pourront ou non entrer sur le territoire. Des délais qui inquiètent les acteurs du secteur touristique, qui constatent



Gaétan Soucy avait connu la notoriété grâce à son roman *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, publié en 1998, qui a été traduit dans une vingtaine de langues.

GAÉTAN SOUCY 1958-2013

## Disparition subite d'un écrivain étonnant

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

follement baroque, styliste, il était l'un des écrivains les plus étonnants que le Québec ait connus ces dernières années. Auteur de *L'acquiescement* (1997) et de *La petite fille qui aimait trop les allumettes* (1998), Gaétan Soucy est décédé chez lui à Montréal d'une crise cardiaque le mardi 9 juillet. Il avait 54 ans.

Né en 1958 dans une famille de sept enfants du quartier po-

pulaire Hochelaga-Maison-neuve, Gaétan Soucy sera diplômé de philosophie, passionné par les jeux d'échecs, le cinéma et, bien sûr, par la littérature. Tout à fait fasciné par le Japon, il vivra dans ce pays dont il parlait la langue et appréciait la culture en connaisseur.

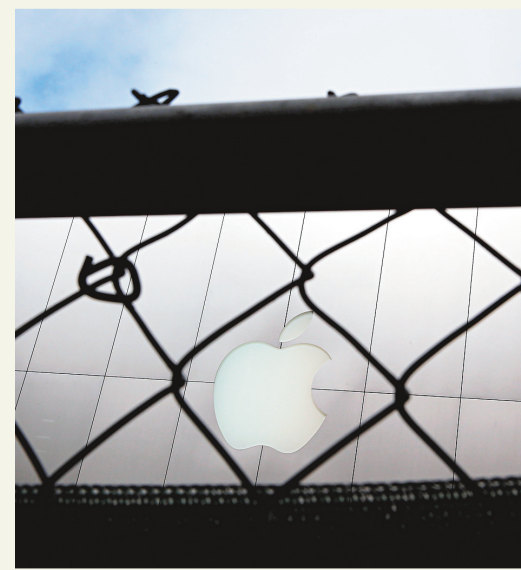
En 1994, son premier livre, *L'Immaculée Conception*, est lancé à l'enseigne de Laterna Magica, une maison d'édition naissante dirigée par Rolf Puls, le responsable de Gallimard pour l'Amérique du Nord. L'essentiel de son œu-

vre est rassemblé ensuite aux éditions du Boréal. Publié en France aux éditions du Seuil, Soucy y avait pour éditeur Bertrand Visage, le même qui s'occupait de Nelly Arcan.

Paraissent sous sa plume *L'acquiescement* (1997), *La petite fille qui aimait trop les allumettes* (1998) et *Music-Hall!* (2002). On lui doit aussi une pièce de théâtre, *Catoblépas*, mise en scène par Denis Marleau. La pièce sera créée en 2001 et jouée à Montréal

VOIR PAGE A 10 : SOUCY

## AUJOURD'HUI



**Culture** : Collusion sur le prix des livres électroniques. Jugé coupable et menacé d'une lourde amende, Apple annonce qu'il fera appel. *Page B 10*

**Économie** : Des économies grâce aux médicaments les plus coûteux ? Une étude du Conference Board soutient que payer cher pour des médicaments efficaces rapporte. *Page B 1*



Avis légaux..... B 5  
Décès..... B 4  
Météo..... B 8  
Mots croisés..... B 8  
Petites annonces..... B 4  
Sudoku..... B 6

VOIR PAGE A 10 : TOURISME

# ACTUALITÉS

## TransCanada en campagne de séduction

Le projet de pipeline Énergie Est a été présenté aux élus et aux citoyens du Témiscouata

ALEXANDRE SHIELDS

TransCanada a tenu une première rencontre mercredi avec des élus et des citoyens de neuf municipalités de la MRC du Témiscouata afin de leur présenter son projet de pipeline Énergie Est. L'entreprise compte convertir un gazoduc du Québec en oléoduc et construire un nouveau tronçon afin de faire couler 850 000 barils de brut albertain par jour vers les raffineries d'ici et du Nouveau-Brunswick.

Aucun communiqué n'a été publié à la suite de la rencontre. Un porte-parole de l'entreprise a toutefois signifié aux médias que l'entreprise — qui pilote aussi le controversé projet Keystone XL — souhaitait discuter de cet important projet de transport de pétrole de l'Ouest canadien avec les gens qui seraient concernés par le passage du pipeline.

En entrevue à Radio-Canada, le préfet de la MRC du Témiscouata, Serge Fortin, s'est d'ailleurs dit ouvert au projet. «Le pipeline traverserait des terres forestières et non pas des centres-villes. Je pense que ça pourrait être plus sécuritaire, d'autant plus qu'on parle d'un équipement complètement neuf, j'imagine qu'on devrait être à la fine pointe de la technologie», a-t-il affirmé.

### Alimenter le Québec

L'idée est de convertir un gazoduc en oléoduc sur une distance de 3000 kilomètres, de l'Alberta jusqu'à la région de Québec. De là, TransCanada construirait un nouvel oléoduc de plusieurs centaines de kilomètres en sol québécois. Le tracé préliminaire indique que cette infrastructure longerait la



ERIC HYLDEN ASSOCIATED PRESS

Milton, Dakota du Nord. TransCanada pilote également le controversé projet Keystone XL.

route 185, en direction du Nouveau-Brunswick et de la raffinerie de Saint-Jean.

Sur un site Web mis en ligne pour promouvoir son projet, la pétrolière précise que les raffineries de Montréal et de Lévis pourraient aussi être alimentées avec ce pétrole, dont une partie proviendrait des sables bitumineux. TransCanada souhaite également construire un nouveau terminal de réservoirs dans la région de Québec. Celui-ci comprendrait même «des installations destinées au chargement des navires-citernes», selon ce qui est écrit sur son site Web.

L'entreprise doit décider au cours des prochaines semaines si le projet ira bel et bien de l'avant. Cela dépendra notam-

ment de la demande qui pourrait venir des deux raffineries implantées en sol québécois. Toutes deux ont montré un intérêt certain pour s'approvisionner en pétrole provenant de l'Ouest canadien. Elles songent d'ailleurs à utiliser bientôt des trains pour le faire. S'il est lancé, le pipeline Énergie Est serait mis en service au Québec en 2017.

Chose certaine, le gouvernement albertain croit en ce projet. La semaine dernière, il a annoncé un engagement financier de pas moins de cinq milliards de dollars afin de faciliter sa réalisation. L'Alberta souhaite ainsi s'assurer que la production pétrolière en pleine croissance dans la province puisse trouver des débouchés,

ce qui permettrait notamment d'obtenir un meilleur prix sur les marchés.

Le gouvernement Marois a lui aussi déjà démontré une ouverture certaine pour cet oléoduc. Reste à voir quelle forme pourrait prendre une éventuelle évaluation environnementale du projet. Rien n'a jusqu'ici été annoncé. Selon ce qu'a déjà fait savoir la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, il faudrait tenir compte des émissions supplémentaires de gaz à effet de serre engendrées par un tel projet. Surtout qu'il s'agit de pétrole des sables bitumineux, réputé plus polluant que l'or noir conventionnel.

Le Devoir

### SÉCURITÉ CIVILE

## Une grande quantité de produits chimiques transite par voie ferrée

ROSS MAROWITS

La catastrophe ferroviaire de samedi à Lac-Mégantic a attiré l'attention sur le transport croissant de pétrole brut, mais des marchandises beaucoup plus dangereuses, incluant des composés chimiques, sont régulièrement transportées à proximité de collectivités canadiennes.

Les sociétés de chemins de fer canadiennes ont transporté 86 000 wagons complets de produits pétroliers au deuxième trimestre, en hausse de 18% comparativement à la même période il y a un an et de 62% par rapport à celle de 2011.

Toutefois, les entreprises ferroviaires ont aussi transporté 154 000 wagons complets de produits chimiques durant la plus récente période de trois mois, soit 79% de plus que le pétrole qui a transporté à tout jamais la petite ville de l'Estrie.

### Plus dangereux

L'analyste Cameron Doerksen, de la Financière Banque Nationale, a affirmé que certains des produits chimiques transportés étaient encore plus dangereux que le pétrole brut. Toute mesure prise afin de limiter le transport de brut affecterait également l'acheminement de substances chimiques. «Nous ne pouvons pas voir cela comme une amélioration en matière de sécurité, compte tenu du fait que l'alternative est de transporter certaines de ces matières dangereuses par camion», a écrit M. Doerksen.

L'analyste a aussi indiqué que le transport de matières dangereuses par train n'était pas parfait, mais qu'il était généralement sûr. Selon les premières informations ayant circulé, le système de freinage du train aurait été en cause, ce qui laisse croire à un problème général de sécurité ferroviaire, indépendant du transport de brut. «En effet, le train aurait tout aussi bien pu transporter d'autres matières dangereuses ou des marchandises générales inoffensives», a dit M. Doerksen.

### Taux d'accident

L'American Association of Railroads affirme que 99,9977% de toutes les expéditions ferroviaires de marchandises dangereuses arrivent à destination sans incident. Le taux d'accident a chuté de 91% depuis 1980 et on estime à 0,38% le taux de déversement de brut transporté en train, contre 0,88% en ce qui concerne le brut acheminé par pipeline. Le taux mesure le pourcentage de pa-lonniers déversés par million de barils-miles acheminés. La catastrophe de Lac-Mégantic pourrait se traduire par l'adoption de nouvelles mesures de sécurité, incluant des règles afin de moderniser les wagons pour qu'ils répondent aux normes actuelles.

Les wagons-citernes servant au transport de brut appartiennent généralement aux producteurs de pétrole et aux entreprises de raffinage, et non aux transporteurs ferroviaires.

La Presse canadienne

# MÉGA VENTE

+++++

# JUSQU'À 60% DE RABAIS

+++++

# EN BOUTIQUE SEULEMENT

Pour connaître la boutique la plus près de chez vous, visitez [chlorophylle.com](http://chlorophylle.com)

Chlorophylle  
-----  
1567 rue St-Denis  
Promenades Saint-Bruno, entrée 2  
Place Rosemère  
Laval - 2280, Aut. 13, Méga Centre Notre-Dame

chloro  
phylle  
[chlorophylle.com](http://chlorophylle.com)

Conditions : Uniquement dans les boutiques Chlorophylle participantes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. À l'achat de marchandise à prix régulier avant taxes. Excluant les mises de côté, les chèques-cadeaux, offre de tierce parties, taxes et achats effectués antérieurement. Non monnayable.

# LAC-MÉGANTIC

## La MMA n'est plus la bienvenue à Farnham

La municipalité adopte une résolution pour interdire la circulation de ses convois

JESSICA NADEAU

Pour rassurer ses citoyens, le conseil de ville de Farnham a entériné une résolution visant à interdire le passage des trains de la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA) sur son territoire tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas les preuves que tout est sécuritaire.

Fortement ébranlés par la tragédie qui a secoué Lac-Mégantic, les élus de la ville de Farnham en Montérégie se sont réunis en séance extraordinaire lundi soir afin de faire le point. «*La ville va devoir rendre des comptes à la population*, explique le directeur général de la Ville, François Giasson, en entrevue au Devoir. *Même si ce n'est pas notre devoir à nous de nous occuper de la MMA, on a un devoir collectif. C'est pour cela que le conseil municipal s'est empressé de passer une résolution pour demander à la MMA et à Transports Canada d'arrêter le transport de marchandises jusqu'à ce qu'on soit rassuré.*»

Plus précisément, il veut que Transports Canada «*ou toute autre autorité compétente*» puisse procéder à des vérifications d'usage sur l'état des rails, des wagons et des locomotives qui circulent sur son territoire. Il aimerait une inspection «*sur-le-champ*», mais se contenterait des derniers rapports d'inspection officiels. «*On ne demande pas un rapport de 80 pages avec des spécialistes, on veut juste s'assurer que si ça recommence à circuler un jour de façon importante, on ait quelque chose à répondre aux citoyens.*»

Optimiste, il espère pouvoir régler le tout dans le prochain mois, mais se dit prêt à attendre le temps qu'il faudra, bien qu'il sache que ses chances sont assez minces, puisqu'il s'agit d'une compétence fédérale. «*On veut avoir des moyens de contrôle, on veut qu'il y ait des gens qui se penchent sur la situation ici, on ne veut pas un deuxième Mégantic.*»

Profitant du momentum, le conseil municipal a également voté une résolution visant à réclamer le déménagement de la gare de triage à l'extérieur du centre-ville, une demande qui date de plus de dix ans et qui n'a jamais abouti.

«*On n'est jamais complètement à l'abri, car l'erreur est humaine, mais on peut se protéger davantage*», conclut François Giasson.

Le Devoir

## Rapport: un parc de wagons est désuet à 70 %

Ottawa — Le déraillement de Lac-Mégantic a braqué les projecteurs sur le phénomène du transport du pétrole par wagons-citernes. Les autorités américaines soutiennent qu'environ 10 000 nouveaux wagons-citernes ont été commandés au Canada et dans le nord-est des États-Unis, parce que les oléoducs sont utilisés à leur pleine capacité. Cependant, un rapport publié l'an dernier par le Bureau américain de la sécurité des transports révélait que les wagons désuets et non sécuritaires composaient environ 70 % du parc ferroviaire nord-américain, et que ces wagons rouleront encore durant plusieurs décennies. Il y a près de deux ans, des fabricants de wagons-citernes ont adopté des normes volontaires plus élevées, qui comprennent notamment des coques plus épaisses et un blindage qui préviendrait les perforations. Mais les autorités américaines chargées de la réglementation ont réalisé que si on alterne des vieux wagons avec des modèles plus récents dans un convoi, on n'augmente pas la sécurité globale. Les wagons-citernes ont une durée de vie de 30 à 40 ans. L'industrie rechigne à l'idée de modifier les vieux wagons, des améliorations qui coûteraient un milliard de dollars selon leurs estimations.

La Presse canadienne

## Paillé veut une commission parlementaire immédiatement

Le chef du Bloc québécois Daniel Paillé demande la tenue d'une commission parlementaire immédiatement pour prendre les décisions qui s'imposent à la suite du déraillement ferroviaire mortel de Lac-Mégantic. M. Paillé estime que les parlementaires ne doivent pas attendre les résultats des diverses enquêtes qui sont en cours avant d'agir. Car certains aspects régis par le Code du travail et le ministère des Transports peuvent et doivent être amendés dans les plus brefs délais, a plaidé le bloquiste, qui a rendu visite mercredi aux sinistrés de la catastrophe qui ont trouvé refuge à la polyvalente Montignac. Même s'il a soutenu que ce n'était pas le temps de «*tirer des cailloux*» en direction du gouvernement conservateur, il a décoché une flèche à l'endroit du ministre fédéral des Transports Denis Lebel. «*Au lieu de dire qu'il y avait eu moins de déraillements, je pense qu'il aurait dû se garder une petite gêne*», a-t-il suggéré.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les inspecteurs fédéraux poursuivent leur enquête sur la cause du déraillement ferroviaire.

## Québec débloque 60 millions pour les sinistrés

Le fédéral promet une aide financière dont le montant reste à être déterminé

JESSICA NADEAU

Le gouvernement Marois débloque un fonds spécial de 60 millions pour aider les sinistrés de Lac-Mégantic. De son côté, Ottawa se dit prêt à délier les cordons de sa bourse, n'attendant que les évaluations et demandes officielles de Québec pour intervenir à son tour.

D'une voix qui se voulait rassurante, la première ministre Pauline Marois s'est adressée directement aux victimes de Lac-Mégantic. «*Je vais m'assurer que tout ce que nous pouvons faire maintenant puisse être fait sans attendre. Et je dis aux citoyens de Lac-Mégantic: vous pouvez compter sur nous.*»

Dès lundi, les familles évacuées de Lac-Mégantic pourront bénéficier d'une aide forfaitaire de premier recours de 1000\$, a annoncé M<sup>me</sup> Marois à l'issue du Conseil des ministres de mercredi qui a été consacré, dans sa presque totalité, à la tragédie. Cet argent fait partie d'une première enveloppe de 25 millions destinée à l'aide d'urgence pour les citoyens, les entrepreneurs et la municipalité.

### «Mince consolation»

Une seconde tranche de 25 millions sera rendue disponible afin d'aider la municipalité à planifier la reconstruction du centre-ville et de ses infrastructures. «*C'est une mince consolation, nous le savons très bien, mais nous allons aider Lac-Mégantic à rebâtir un centre-ville moderne, beau et attractif. Ce que j'espère, c'est que cette reconstruction devienne un projet mobilisateur tant pour la municipalité que pour ses citoyens.*»

Tous les frais engagés par la municipalité pour répondre aux sinistrés seront «*remboursés à 100 %*», a assuré Pauline Marois, qui se rendra de nouveau à Lac-Mégantic jeudi pour faire le point avec «*la courageuse maîtresse*».

Enfin, le Conseil des ministres a entériné la création d'un fonds spécial de 10 millions pour amoindrir les «*répercussions sérieuses*» que la tragédie a eues sur l'économie.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dès lundi, les familles évacuées de Lac-Mégantic pourront bénéficier d'une aide forfaitaire de premier recours de 1000\$.

«*En plus de notre profonde tristesse, nous éprouvons un sentiment de colère bien légitime, a affirmé la première ministre. En temps et lieu, aussi bien l'entreprise que les autorités concernées devront rendre des comptes. Jamais un tel événement n'aurait dû se produire.*»

### Ottawa prêt à aider

Malgré ses critiques, Pauline Marois a soutenu qu'elle comptait sur l'aide d'Ottawa pour «*partager les coûts*», sans toutefois quantifier les sommes qui seraient nécessaires. «*On va faire un bilan pour savoir les coûts encourus et c'est évident qu'on va avoir une demande au fédéral, soit à travers des programmes réguliers ou à travers une intervention spéciale.*»

Le député conservateur de Mégantic-L'Érable, Christian Paradis, a rapidement répondu à l'appel de Québec. «*La communauté de Lac-Mégantic peut compter sur le gouvernement du Canada en ces temps difficiles*, a soutenu le ministre de l'Industrie par voie de communiqué en

fin de journée. *Nous sommes présentement en attente de l'évaluation du gouvernement du Québec identifiant les besoins les plus urgents. Lorsque nous l'aurons reçue, nous agirons rapidement et efficacement afin de nous assurer que les gens reçoivent l'aide dont ils ont besoin.*»

À Québec comme à Ottawa, les drapeaux se sont en berne pour une semaine en mémoire des victimes du tragique déraillement de train.

### IVAC et sécurité civile

Questionnée par les journalistes, Pauline Marois a refusé de prendre position sur la pertinence d'avoir les gens de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) à Lac-Mégantic, comme le recommandait l'ancien ministre de la Justice, Marc Bellemare, dans les pages du Devoir mercredi.

«*Actuellement, nous offrons de l'aide directe aux citoyens et cette question de l'IVAC sera évaluée [...] On indiquera [en temps et lieu] aux citoyens si c'est une avenue à exploiter pour qu'ils puissent le faire. Rien ne sera épargné et tous les programmes gouvernementaux pourront être utilisés, mais dans un premier temps, pour s'assurer qu'on prend soin de notre monde correctement, il y a des mesures d'urgence qui sont disponibles et c'est ce à quoi je vais m'attarder.*»

Aux autres municipalités qui souhaitent savoir ce que les compagnies ferroviaires transportent sur leur territoire, la première ministre demande un peu de patience, laissant entendre que Québec pourrait adopter la réglementation permettant de rendre opérante la Loi sur la sécurité civile, qui date de 2001 et qui oblige les générateurs de risques de sinistres majeurs à informer les municipalités de ces risques. «*Nous allons prendre le temps de faire une réflexion correcte et, éventuellement, s'il y a des mesures à des gestes, s'il y a des règlements à adopter, s'il y a des gestes à poser [...] je peux vous dire que nous ne nous en laverons pas les mains.*»

Le Devoir

## La MMA a bénéficié de l'aide des gouvernements

FRANÇOIS DESJARDINS

Les 1200 kilomètres de chemin de fer qui allaient devenir la Montreal, Maine and Atlantic en 2003 ont été achetés pour 50 millions, après quoi l'entreprise a reçu plusieurs dizaines de millions de dollars en prêts et subventions découlant de programmes d'infrastructures initiés par les gouvernements.

La catastrophe de Lac-Mégantic a eu pour effet de braquer les projecteurs sur l'avenir de la MMA, mais aussi sur son historique financier, y compris une enveloppe de 15 millions qu'elle a reçue conjointement de la part de Québec et d'Ottawa en 2007.

«*Les chemins de fer d'intérêt local (CFIL) exploitent plus de 38 % du réseau ferroviaire québécois*, ont indiqué les deux paliers de gouvernement lors de l'annonce il y a six ans. *Plus de 80 % des produits expédiés par les CFIL ont pour destination finale les États-Unis. C'est principalement le bois, le papier, la pulpe, les panneaux particules, le minerai et l'aluminium.*»

Les wagons-citernes qui ont explosé à Lac-Mégantic contenaient, eux, un produit dangereux, c'est à dire du pétrole de schiste à destination de la raffinerie d'Irving au Nouveau-Brunswick.

Le programme conjoint prévoyait notamment la réfection de certaines voies et des structures, la hausse de capacité portante (de 263 000 à 286 000 livres, la norme américaine) et l'ajout de voies d'évitement. De façon spécifique, les 15 millions promis à la MMA étaient répartis comme suit: 6 millions d'Ottawa, 4 millions du Québec et 5 millions du programme des CFIL.

La première ministre Pauline Marois a indiqué mercredi que le gouvernement vérifie des informations véhiculées la veille par LCN selon lesquelles une partie de l'argent aurait été investi aux États-Unis.

### Dix-huit investisseurs

Selon la publication juridique *Lexpert*, qui se spécialise dans le droit des affaires, la transaction de 2003 s'est chiffrée à 50 millions. Dans l'avis public de MMA publié peu après la transaction, on compte 18 investisseurs, dont LaSalle Bank, Bank Austria et Earlston Associates, le principal actionnaire, qui est en fait le holding personnel d'Ed Burkhardt. C'est l'homme d'affaires qui s'est présenté mercredi à Lac-Mégantic.

La Caisse de dépôt et placement a indiqué mardi qu'elle a investi 14,7 millions au départ, un investissement qu'elle évalue aujourd'hui à 1000\$.

A peine deux ans plus tard, en 2005, la MMA reçoit de la Federal Railroad Administration (FRA) un prêt de 34 millions remboursable sur 25 ans. Cette année-là, cinq compagnies ont eu un appui financier en vertu du Railroad Rehabilitation & Improvement Financing (RRIF), les montants promis oscillant entre 5,5 millions et 50 millions. Ce programme a une capacité maximale de 35 milliards.

En reconnaissant son implication, la Caisse a révélé que la MMA s'est mise en vente en 2011 — dans le cadre d'un appel de soumis-

sions formel — et qu'une transaction a carrément avorté en raison du fait que la MMA traînait un prêt non transférable d'une agence américaine.

### Fonds dédiés à la sécurité

Quelques années plus tard, en 2009, Transports Canada promet à la Montreal, Maine and Atlantic une somme de 80 500\$ pour «*l'installation de lumières de sécurité à plusieurs passages à niveau*». L'avis mentionne que les travaux se feront dans huit villes, dont Nantes et Lac-Mégantic.

En 2010, le ministère fédéral octroie 104 000\$, cette fois pour «*améliorer les feux clignotants à plusieurs passages à niveau à travers le Québec*».

En février 2010, la compagnie MMA avise le Maine qu'elle n'est plus capable d'exploiter le tronçon qui dessert le nord de l'État, où elle dit perdre jusqu'à 5 millions par année. C'est le fief des compagnies forestières, pour lesquelles l'idée de fermer le chemin de fer est une question de vie ou de mort. Huit mois plus tard, l'État consent à racheter les 375 kilomètres au prix de 20,1 millions en argent comptant.

Ce rachat du Maine équivalait à 53 600\$/kilomètre. En guise de comparaison, la transaction initiale qui a donné naissance à la Montreal, Maine and Atlantic a coûté aux investisseurs initiaux seulement 41 800\$/kilomètre.

Le Devoir

L'entreprise a reçu plusieurs dizaines de millions de dollars en prêts et subventions

## ACTUALITÉS

AUSTRALIE

## La Grande Barrière de corail est dans un état « médiocre »

ALEXANDRE SHIELDS

Considérée comme un joyau de la biodiversité mondiale, la Grande Barrière de corail souffre de plus en plus des conséquences de l'activité humaine. La situation est à ce point critique que l'Australie qualifie maintenant son état de « médiocre ».

Les écosystèmes du récif présentent « une tendance à la dégradation de leur état en raison d'une qualité de l'eau qui reste mauvaise et des effets cumulatifs du changement climatique et d'une augmentation, en fréquence et en intensité, des événements [météorologiques] extrêmes », indique un rapport publié mercredi par Canberra.

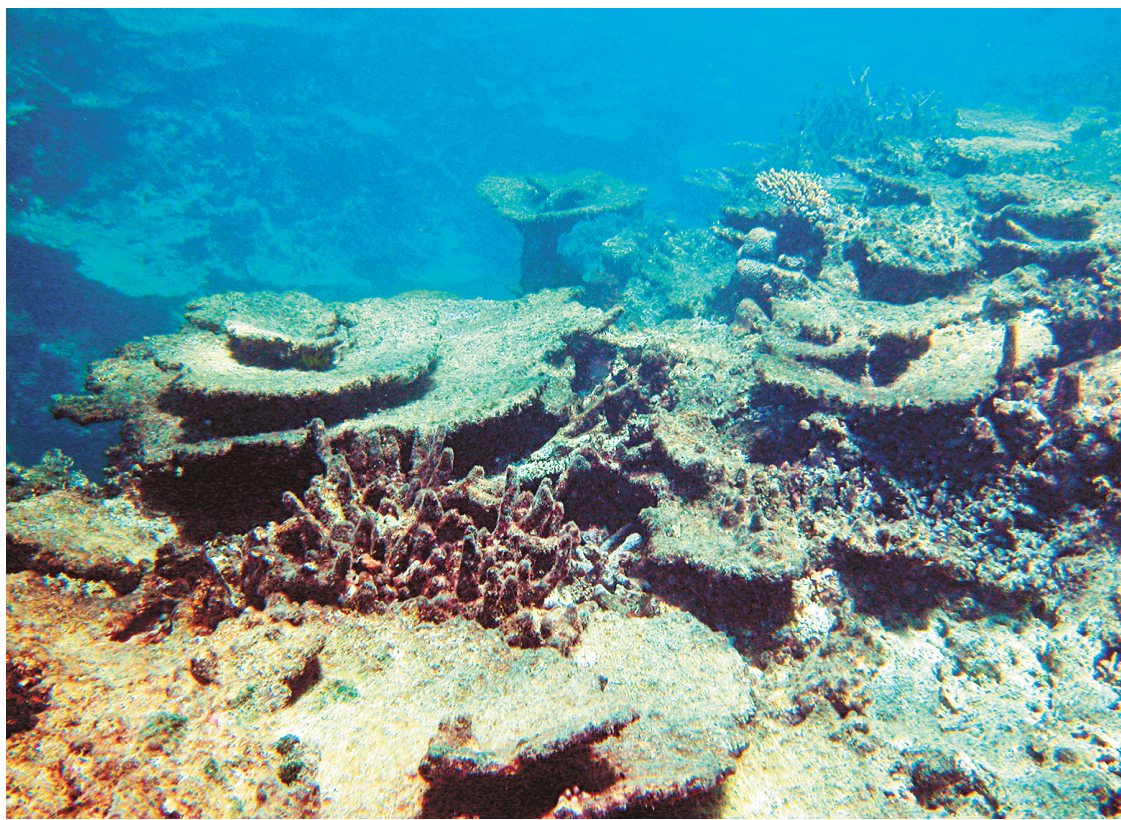
Le ministre de l'Environnement Mark Butler a rendu public ce document attestant l'altération régulière du récif corallien depuis 2009, une dégradation qui s'est notamment produite sous l'effet de cyclones et d'inondations. « Les épisodes climatiques extrêmes ont un impact significatif sur l'état général de l'environnement marin [de la Grande Barrière], lequel a décliné de moyen à médiocre », souligne ainsi le rapport. « Une régénération complète prendra des décennies », poursuit-il.

Mais d'autres menaces risquent fort de nuire au retour des coraux. Toute la zone maritime souffre de plus en plus des impacts des changements climatiques et de l'acidification des océans. Selon les résultats d'une étude américaine publiée l'automne dernier, la Grande Barrière de corail a perdu la moitié de ses coraux en à peine trois décennies.

## Dragage nuisible

Qui plus est, la Grande Barrière souffre de plus en plus des effets néfastes d'opérations de dragage lancées pour permettre la construction ou l'agrandissement d'infrastructures portuaires. Ces travaux sont surtout menés pour répondre aux besoins de l'industrie minière. Le pays produit d'importantes quantités de minerais destinés aux marchés asiatiques.

D'autres projets industriels menaçant l'écosystème marin australien sont pilotés par des entreprises gazières. Un projet est en construc-



AUSTRALIAN INSTITUTE OF MARINE SCIENCE/AGENCE FRANCE-PRESSE

Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981, elle s'étend sur environ 345 000 km<sup>2</sup> le long de la côte est australienne et constitue le plus vaste ensemble corallien du monde. Certaines parties du récif se meurent.

tion sur l'île de Curtis, au large de la ville de Gladstone, dans le Queensland. L'idée est d'acheminer, par gazoduc, du gaz naturel exploité grâce à la fracturation hydraulique. Il y sera liquéfié avant d'être exporté par bateau vers les marchés asiatiques. Mais le passage des navires nécessite un important agrandissement du port et le dragage du secteur.

Les groupes écologistes s'inquiètent des impacts des travaux en cours, mais aussi de l'accroissement significatif de la circulation de navires chargés d'hydrocarbures dans ce secteur

maritime déjà soumis à une intense activité humaine. D'autant que plusieurs espèces en péril fréquentent les eaux ceinturant l'île de Curtis et que la Grande Barrière de corail est située non loin de là.

Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981, la Grande Barrière s'étend sur environ 345 000 km<sup>2</sup> le long de la côte est australienne et constitue le plus vaste ensemble corallien du monde. Elle abrite 400 espèces de coraux, 1500 espèces de poissons, 4000 espèces de mollusques et de nom-



PEW ENVIRONMENT GROUP/AFP

La section nord-est de la Grande Barrière de corail présente une faune et une flore marines très diversifiées.

breuses espèces en danger, comme le dugong et la grande tortue verte.

L'UNESCO a menacé de placer la Grande Barrière au nombre des sites en danger en 2014 si aucune mesure n'est prise pour limiter le développement de l'industrie sur le littoral. Ses recommandations, si elles ne sont pas suivies par les États, peuvent entraîner à terme un retrait de la Liste du patrimoine.

Avec l'Agence France-Presse  
Le Devoir

## Commission sur les enjeux énergétiques du Québec

## CONSULTATION PUBLIQUE

De la réduction des gaz à effet de serre  
à l'indépendance énergétique du Québec

Lanaudière	Joliette	4 septembre
Chaudières-Appalaches	Thetford Mines	5 septembre
Nord-du-Québec	Lebel-sur-Quévillon	10 septembre
Abitibi-Témiscamingue	Rouyn	11 septembre
Outaouais	Gatineau	13 septembre
Montérégie	Saint-Hyacinthe	17 septembre
Montréal	Montréal	18 et 19 septembre
Laurentides	Saint-Jérôme	20 septembre
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspé	24 septembre
Bas-Saint-Laurent	Rimouski	25 septembre
Côte-Nord	Sept-Îles	27 septembre
Capitale-Nationale	Québec	30 septembre et 1 <sup>er</sup> octobre
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenay	3 octobre
Mauricie	Shawinigan	8 octobre
Estrie	Sherbrooke	9 octobre

Les personnes et les groupes désireux de fournir un témoignage ou de déposer un mémoire doivent s'inscrire auprès de la Commission à l'adresse suivante :

[CONSULTATIONENERGIE.GOUV.QC.CA](http://CONSULTATIONENERGIE.GOUV.QC.CA)

Ce calendrier pourrait être modifié. Nous vous invitons à visiter le site Internet.

UN  
QUÉBEC  
POUR TOUS

Québec

## PLUIES DILUVIENNES SUR LA CHINE



Un glissement de terrain a enseveli 17 personnes mercredi dans la province du Sichuan, dans le sud-ouest de la Chine, alors que des pluies torrentielles ont détruit des maisons et des ponts dans la région, a annoncé la télévision d'Etat CCTV. Un précédent bilan diffusé par l'agence Chine Nouvelle avait fait état de 30 à 40 personnes ensevelies. Une grande partie de la Chine, Pékin compris, a été touchée par d'importantes précipitations ces derniers jours, souvent accompagnées d'orages. Depuis lundi, les pluies torrentielles qui se sont abattues au Sichuan ont provoqué des crues sur plusieurs rivières, emportant trois ponts, et déclenchant l'évacuation de 36 800 personnes, selon les autorités. PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Les vertébrés devront s'adapter à vitesse grand V pour survivre

ALEXANDRE SHIELDS

S'adapter ou disparaître. En raison de la vitesse à laquelle le climat de la planète se détraque, plusieurs espèces de vertébrés devront évoluer 10 000 fois plus rapidement que par le passé si elles veulent survivre.

Des chercheurs de l'Université d'Arizona ont analysé le rythme d'adaptation de différentes espèces dans le passé en le comparant avec le rythme qu'elles devraient avoir au cours du présent siècle pour s'adapter à la nouvelle donne climatique. Pour cette étude, la première du genre, ils ont utilisé des données provenant de quelque 570 espèces vivantes de vertébrés terrestres. Leurs travaux comprenaient des espèces d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères.

« Nous avons découvert qu'en moyenne, les espèces s'adaptent aux conditions climatiques à un taux d'à peine un degré Celsius par million d'années, explique le professeur John Wiens, du Département d'écologie et d'évolution biologique de l'Université d'Arizona. Mais si les températures augmentent de quatre degrés, comme le prédit le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, c'est une différence immense. Cela veut dire que la capacité d'évoluer pour s'adapter à cette hausse ne sera pas une option pour plusieurs espèces. »

L'objectif des États engagés dans la lutte contre les changements climatiques est de freiner la hausse du climat à 2 °C. Mais de plus en plus d'organisations, dont la Banque mondiale, prédisent que l'inaction internationale nous

conduit vers une hausse qui pourrait atteindre 4 °C dès 2060. L'Agence internationale de l'énergie évoque même une hausse de 5,3 °C d'ici la fin du siècle.

## Menace d'extinction

Cela veut dire que les changements climatiques provoqués par l'activité humaine menacent d'extinction plusieurs espèces de vertébrés. Une étude publiée en mai dernier par des chercheurs de l'université britannique d'East Anglia concluait que plus de la moitié des espèces végétales et un tiers des espèces animales les plus communes devraient voir l'espace propice à leur existence réduit de moitié d'ici 2080, à cause du réchauffement climatique.

Selon la chercheuse Rachel Warren, qui a participé à cette étude, ces estimations se situent « probablement dans la fourchette basse » dans la mesure où elles ne prennent en compte que l'impact de la hausse des températures et pas les événements extrêmes induits par le changement climatique, comme les cyclones ou les inondations.

« Les populations d'animaux en particulier pourraient disparaître plus que nous ne l'estimons, avec moins de plantes disponibles pour les nourrir, expliquait-elle dans un communiqué présentant l'étude. Il y aura aussi des retombées sur les hommes, car il y a des espèces qui sont importantes pour la purification de l'eau et de l'air, pour limiter les inondations et le cycle de l'alimentation. »

Le Devoir

# Économiser avec Porter, c'est du vrai bonbon !

Porter a fait fondre ses tarifs pour vous offrir de sucrés de bons rabais. Goûtez le plaisir de voyager vers l'une de ses 19 destinations. Réservez d'ici le 12 juillet.

# SOLDE GUIMAUVE

Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 12 juillet 2013. Voyagez d'ici le 15 décembre 2013. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.\*  
Tarifs à partir de :

HALIFAX 3 par jour <b>173 \$</b> Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour <b>132 \$</b> Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE <b>207 \$</b> Taxes et frais compris	ST. JOHN'S <b>248 \$</b> Taxes et frais compris	SUDBURY <b>207 \$</b> Taxes et frais compris	THUNDER BAY <b>207 \$</b> Taxes et frais compris	TIMMINS <b>207 \$</b> Taxes et frais compris	WINDSOR <b>173 \$</b> Taxes et frais compris	BOSTON <b>225 \$</b> Taxes et frais compris
CHICAGO <b>241 \$</b> Taxes et frais compris	NEW YORK <b>220 \$</b> Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles <b>225 \$</b> Taxes et frais compris	<b>PRIX TOUT COMPRIS</b>					

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

Nouveau !



Économisez sur les forfaits vol-hôtel à [evasionsporter.com](http://evasionsporter.com)

\* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 12 juillet 2013. Voyagez d'ici le 15 décembre 2013. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur [flyporter.com](http://flyporter.com). Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaut.

\*\* Évasions Porter est une entreprise agréée par TICO.

## ACTUALITÉS

UN NOM, UN LIEU

Lachine  
et son pâté

On passe devant, on roule dessus, on s'y rend tous les jours : ces places, ces rues, ces villages ont des noms parfois charmants qui cachent une histoire souvent insoupçonnée. Tout l'été, nous partons à la découverte non pas des lieux, mais de leur toponymie.

CAROLINE MONTPETIT

Elle s'appelait autrefois Coste Saint-Sulpice, bordant les fougueux rapides du Sault-Saint-Louis, qui bouillonnent toujours, plus de trois siècles plus tard, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal.

Mais en 1669, René-Robert Cavalier de La Salle, à qui ces terres avaient été cédées par le seigneur, n'avait que faire, semble-t-il, de ce joli coin d'Amérique.

Son rêve, voire son obsession, c'était de trouver à l'ouest le passage vers Vermeille, comme il appelait l'océan Pacifique, pour aller jusqu'en Chine. Deux Amérindiens, paraît-il, lui avaient parlé de ce passage, et il aimait rappeler son projet à quiconque voulait l'entendre. Il ne voulait laisser à aucun autre « l'honneur de trouver le chemin de la mer du Sud et par elle celui de la Chine ». Vendant ses terres de la région de Montréal, il partit donc en tête d'une flottille de 14 hommes et de quelques canots.

Mais Cavalier de La Salle n'est pas à la hauteur de ses propres ambitions. Contrairement à ce qu'il avait avancé, il ne parle pas la langue des Iroquois ni celle des Algonquins. Il est incapable de se servir d'une boussole et ne possède

ARCHIVES LE DEVOIR  
René-Robert Cavalier de La Salle

aucune connaissance de la survie en forêt.

« Les membres de l'équipage atteignent difficilement le lac Ontario », lit-on dans une courte biographie de Cavalier de La Salle, publiée par la Commission scolaire des Affluents. Adrien, le frère de Louis Jolliet, leur parle d'une nation amérindienne, les Potéouatamis, qui n'a pas encore été évangélisée.

## Prétention

Mais Cavalier de La Salle prétend une fièvre et rentre à Ville-Marie, où il prétendra avoir exploré l'Ohio et découvert le Mississippi...



MARTIN VIAU

Bâtiments situés sur les terres ayant appartenu à Cavalier de La Salle, à Lachine

À la Coste Saint-Sulpice, les gens voient donc revenir, à peine quelques semaines après son départ, cette équipée pourtant pour de longs mois.

« Bon nombre se demandèrent alors si « La Chine » ne s'était pas considérablement rapprochée de Montréal pour se situer désormais dans cette contrée jusque-là connue sous le nom de Coste Saint-Sulpice », écrit Normand Moussette dans son livre *En ces lieux que l'on nomma La Chine... Et si l'on peut dire, la pointe fit mouche, tant et si bien qu'on prit bientôt l'habitude d'appeler « La Chine » ces lieux-dits de « La côte*

*Saint-Sulpice », d'où était partie l'expédition sans lendemain.* »

## Cuisine québécoise

Dans sa *Genèse de la cuisine québécoise*, publiée aux éditions Fides, Jean-Marie Francoeur va plus loin. Il avance en effet que la fameuse appellation « pâté chinois », dont l'origine demeure obscure malgré la popularité du plat, pourrait être liée à cette expédition manquée.

D'abord, on avait ironiquement surnommé « Chinois » les membres de l'expédition de Cavalier de La Salle, qui avaient apporté dans leurs bagages des costumes d'apparat « chinois », au cas où ils ren-

contraient quelques dignitaires de l'Orient.

Les hommes de Cavalier de La Salle avaient par ailleurs mangé du maïs durant toute leur expédition. Et selon Francoeur, le nom ironique de « pâté chinois » pourrait avoir été une invention de Dollier de Casson, qui se moquait de l'expédition manquée de Cavalier de La Salle.

Portant le mystère de son nom, le pâté chinois passera à la postérité. Quant à Cavalier de La Salle, dont Francoeur souligne le caractère « émotif et imaginatif, de même que farouche, autoritaire et colérique », il repartira en expédition,

d'abord dans la région des Grands Lacs, en 1673, puis au Mississippi, en 1682, 10 ans après le père Marquette et Louis Jolliet. Il fonde la Louisiane. En 1684, une de ses expéditions, comptant quatre navires, le *Saint-François*, l'*Aimable*, la *Belle* et le *Joly*, se termine par une attaque de pirates espagnols et un naufrage. Cavalier de La Salle est abandonné sur le rivage. Sans bateau, il se retrouve au Texas, où il est attaqué par des Amérindiens, puis assassiné par balle, en 1687, par ces compagnons révoltés par sa conduite brutale.

Le Devoir

**NOUVEL HABITAT POUR LES PETITS PANDAS**

**Nouveau cet été!**

**Nouvel habitat des petits pandas** – une véritable immersion dans un décor exotique inspiré de l'architecture traditionnelle chinoise!

**Le jardin d'Océanie** – une nouvelle volière pour les loriquets qui pourront profiter du soleil et de l'air frais!

**Jardin zoologique**

- 1000 animaux de près de 225 espèces exotiques
- Plus de 20 animations par jour
- 4 continents (Afrique, Amérique du Sud, Asie et Océanie)
- Pavillon Odysée Pacifique Sud et le spectacle Kaïla

**Parc aquatique Amazoo iögo**

- Aventure Hurakan
- Bassin Booshikë
- Bateau tamponneur
- Rivière Cunucunoma
- Piscine à vagues chauffée

**Parc des manèges**

- Pirogue Kimbunga
- Train aérien Orient Express
- Montagne russe Anaconda

**Z60° GRANBY**  
et son parc aquatique **AMAZOO iögo**

C'est parfois essoufflant d'être parent!  
Mais avec quelques trucs, c'est plus facile!

**MAMANPOURLAVIE.com**  
Ma famille. Ma réalité. Ma communauté.

**CINQ VIES TRANSFORMÉES À JAMAIS.**

**MEILLEURE SÉRIE FRANÇAISE**  
FESTIVAL SÉRIES MANIA 2012

**AINSI SOIENT-ILS**

**PREMIÈRE CE SOIR • 21H**

## ACTUALITÉS

Neuf  
candidats  
briguent  
la mairie  
de Montréal

JEANNE CORRIVEAU

La liste des candidats à la mairie de Montréal s'allonge un peu plus chaque semaine. Jusqu'à maintenant, au moins neuf candidats ont signifié leur intention de briguer le poste de maire lors du scrutin du 3 novembre prochain.

Même s'ils n'ont pas la notoriété des candidats « vedettes » ni la même attention médiatique, plusieurs Montréalais ont décidé de se lancer dans la course à la mairie. C'est le cas notamment de l'éditeur Michel Brûlé, de Clément Sauriol, un travailleur autonome, et de Michel Bédard, ancien chef du parti Éléphant blanc et candidat lors des élections de 2005 et de 2009.

À l'heure actuelle, 11 candidats indépendants ont été autorisés par le Directeur général des élections (DGE), mais certains d'entre eux sollicitent un poste de conseiller. Parmi ceux qui convoitent la mairie figurent le fondateur de Secor, Marcel Côté — qui s'est allié à Louise Harel la semaine dernière —, Mélanie Joly, Michel Brûlé et Clément Sauriol. Ayant reçu la bénédiction du DGE, ils peuvent désormais engager des dépenses en vue des élections.

De leur côté, Denis Coderre et Richard Bergeron, de Projet Montréal, sont inscrits auprès du DGE à titre de chefs de parti politique.

## Pour tous les goûts

Travaillant pour un OSBL (la Corporation des premières assises mondiales sur la condition humaine Rallye 2000), Clément Sauriol affirme faire campagne sans slogan. Sur son site Internet, il présente son « programme simplifié » comprenant 32 engagements, dont ceux de récupérer les « sommes volées » à la Ville de Montréal, d'abolir la taxe de mutation (taxe de Bienvenue) et de combattre la « circulation parasite ».

Expert en aéronautique et impliqué dans la lutte contre le décrochage scolaire, Kofi Sonokpon a annoncé son intention de briguer la mairie via les médias sociaux. Comme il ne porte pas les partis politiques dans son cœur, il suggère de regrouper des candidats indépendants au sein de l'ACIDE (Alliance des candidats indépendants pour déloger les élus). D'origine togolaise, M. Sonokpon dit vouloir faire de Montréal la « Perle des Amériques ». Il n'est toujours pas officiellement inscrit comme candidat auprès du DGE.

Michel Brûlé est plus connu du public, ayant fondé en 1993 les éditions des Intouchables. Il évoque la nécessité de réduire le nombre d'élus montréalais et se dit partisan des carrés rouges. En 2009, il avait annoncé son intention de briguer la mairie, mais avait finalement retiré sa candidature.

Quant à Michel Bédard, c'est un habitué des élections municipales. Dans les années 1980, il fut membre du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), puis fonda le parti Éléphant blanc et fut candidat à la mairie lors de plusieurs élections municipales dans les années 1990 et 2000. À la tête du parti Fierté Montréal, il obtint 1,26% des voix lors du scrutin de l'automne 2009.

Mardi, c'était au tour du blogueur et producteur de documentaires Denis McCreedy d'annoncer sa candidature en faisant de la démocratie directe son cheval de bataille. Il a fait savoir qu'il serait au parc Jeanne-Mance samedi prochain pour recueillir les 200 signatures nécessaires à sa demande de candidature.

La liste des candidats pourrait encore s'allonger d'ici les élections du 3 novembre, puisque les aspirants maires ont jusqu'au 4 octobre à 16h30 pour se manifester.

Le Devoir

LAVAL

La cause de Vaillancourt est reportée au 1<sup>er</sup> octobrePIERRE SAINT-ARNAUD  
à Laval

La cause judiciaire de l'ancien maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et de 36 autres suspects arrêtés il y a deux mois par des agents de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), a été reportée au 1<sup>er</sup> octobre prochain, mercredi, au palais de justice de Laval.

Seulement trois des accusés étaient présents en salle d'audience, dont l'ex-directeur général de la Ville, Claude De-guise, qui fait face, avec Gilles Vaillancourt et l'ex-directeur de l'ingénierie Claude Asselin, à des accusations de gangstérisme en plus des multiples chefs de complot, fraude et corruption, notamment, qui visent l'ensemble des suspects.

## Divulgence de la preuve

Les entrepreneurs Tony Acursio et Mike Mergl, de même que l'ingénieur Rosaire Sauriol, figurent aussi parmi les accusés. D'ici le 1<sup>er</sup> octobre, la préparation de la divulgation de la preuve devra être complétée afin qu'elle soit présentée à ce moment. Les accusés seront alors appelés à enregistrer leur plaidoyer et annoncer s'ils choisiront de subir un procès devant juge et jury ou devant un juge seul.

Cependant, Gilles Vaillancourt et ses présumés com-



Gilles Vaillancourt a été arrêté par l'UPAC le 9 mai dernier.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

plices ne pourront éviter le tribunal lors de cette prochaine étape. « Le juge a ordonné que tous les accusés — et les avocats les représentant — soient présents à la prochaine date, qui est le premier octobre, et il n'y a pas d'exception, le juge étant formel à ce sujet », a expliqué le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Claude Dussault.

Le juge Garneau, qui a été saisi de requêtes de certains accusés pour obtenir leur passeport afin de pouvoir aller en voyage, a acquiescé, mais non

sans lancer l'avertissement suivant au premier qui en a fait la demande: « Qu'il en profite, parce qu'il m'apparaît douteux qu'il puisse aller sous d'autres cieux une fois les procédures commencées », a laissé tomber le magistrat.

La directive est à prendre au sérieux: à l'avocat d'un des accusés qui demandait une exception parce qu'il avait prévu un voyage en octobre et que ses billets étaient déjà achetés, la réponse du juge Garneau a été immédiate et sans appel: « Non. Qu'il devance son voyage. »

Le procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Claude Dussault, n'a pas voulu dire s'il entendait utiliser la procédure d'acte d'accusation privilégié, ce qui permettrait de passer outre à l'étape de l'enquête préliminaire, mais il a clairement annoncé son intention de traduire les 37 accusés devant la justice ensemble dans un mégaprocès. « Ils sont accusés dans un même dossier, alors on pourra tenir pour acquis pour l'instant que tout va procéder en même temps. »

Si une enquête préliminaire devait avoir lieu, le juge Garneau n'a pas l'intention de laisser traîner les choses.

« Il est urgent et prioritaire que l'enquête préliminaire se tienne », a-t-il déclaré. A un avocat qui lui demandait s'il avait une idée des dates qui devraient être retenues ou à tout le moins d'un horizon, le juge s'est contenté de répondre: « Je peux vous dire que ça ne prendra pas trois ans. »

## Pas avant fin 2013?

M<sup>e</sup> Dussault, pour sa part, a dit douter qu'une enquête préliminaire puisse s'amorcer avant la fin de 2013, puisque la défense devrait prendre le temps d'analyser les éléments de preuve qui s'ajouteront d'ici le premier octobre.

Après avoir été visé par des allégations devant la commission Charbonneau et ciblé par l'UPAC, Gilles Vaillancourt a démissionné de son poste de maire le 9 novembre dernier à l'issue d'un règne incontesté à Laval pendant 23 ans.

Alexandre Duplessis a été choisi par les conseillers municipaux pour le remplacer, le 23 novembre. M. Duplessis a toutefois démissionné à son tour le mois dernier après avoir été mêlé à une affaire de prostitution.

La Presse canadienne

**S'APPROCHER DES FILS ÉLECTRIQUES, C'EST METTRE SA VIE EN DANGER.**

Hydro-Québec assure l'entretien régulier de la végétation à proximité de ses lignes.

Il se peut toutefois qu'un arbre doive être coupé ou élagué. Dans ce cas, consultez [hydroquebec.com/arbres](http://hydroquebec.com/arbres).

**Hydro Québec**

# ÉDITORIAL

## RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE EN CHINE

### La zone des ombres

Ce n'est pas la première fois ni évidemment la dernière que l'économie chinoise est rythmée par des évolutions qui, une fois confondues, annoncent un ralentissement. À la différence des contractions constatées ici et là dans le monde depuis l'éclatement de la crise en 2008, celui qui a cours en Chine a ceci de très particulier et d'inquiétant: une somme imposante d'inconnues.



avant de s'attarder aux méandres industriels et financiers de la dynamo économique du monde, il faut s'arrêter aux tentatives politiques conçues récemment par les nouveaux membres, sept en tout, du politburo chinois. C'est tout simple, le premier ministre Li Ke-qiang en tête, détenteur d'un doctorat en économie comme deux autres membres de ce clan, ainsi que le président Xi Jinping et leurs confrères ont voulu réformer tout l'appareil économique sous l'emprise de l'État. Ils envisageaient de briser les monopoles et les oligopoles qui, selon leur analyse, nuisent à l'efficacité de biens des secteurs d'activités. Ils ont...

Ils ont échoué. Ils n'ont pas atteint un objectif fondé sur la bonne et antique raison que, ce faisant, ils ont heurté des intérêts aussi particuliers que très puissants. Et d'une. Et de deux, les nouveaux mandarins du régime ont prévenu que même si l'inflation est faible et l'activité économique atone, il n'est pas question que l'État fasse aujourd'hui ce qu'il a fait au lendemain de la dépression de 2008, soit investir massivement, par banques publiques interposées, afin de doper l'activité économique.

Le gouvernement en a décidé ainsi à cause principalement de la santé financière des banques d'État. Si elles sont réputées profitables, elles le sont également pour la faiblesse de leur capitalisation. Qui plus est, parallèlement à ce réseau existe un système de prêteurs de l'ombre si ample qu'on estime qu'ils accaparent, bon an mal an, 45% des besoins financiers des entreprises privées. Bref, la part de marché de la banque de l'ombre est presque égale à celle de la banque officielle.

À ce hiatus bancaire, il faut maintenant greffer le problème des problèmes, soit la dette publique du pays et surtout des collectivités locales. Sur le papier, l'État avance qu'il est dans le rouge à hauteur de 17% du PIB. Quant aux villes et villages, jusqu'à la semaine dernière, on pensait que leur endettement avoisinait les 35% du PIB jusqu'à ce que les autorités admettent qu'elles n'avaient absolument aucune idée, plus ou moins précise, de la réalité. Elles sont allées jusqu'à confier que la dette en question est certainement plus corsée que la chiffre brandi jusqu'à présent, soit le 35%.

À ce tableau peu reluisant, on doit ajouter les maux des mots et des gestes. On s'explique. Cela fait des années maintenant que tout un chacun sait que la fonction publique jongle quotidiennement avec la corruption, que des mandarins du régime sont versés en fraude en tout genre, que bien des entreprises inscrites à la Bourse ont une inclination prononcée pour la comptabilité « créative », que la plupart des administrations sont devenues expertes dans l'édification de paravents chiffrés afin de voiler évidemment la réalité, etc. Bref, l'Empire du Milieu voue un culte pour les chiffres chers au faussaire.

Cela, tout cela, est connu. De Wall Street à Francfort en passant par Londres, Bombay ou Brasília, on sait que le royaume du capitalisme sauvage se moque de ce que nous considérons comme des conventions. Mais voilà, aujourd'hui, à la différence des soubresauts antérieurs, les effets d'un « moment Lehman », du nom de la banque américaine qui symbolise mieux que tout autre la déchéance de 2008, d'un moment *made in China*, les effets donc auront des répercussions autrement plus graves pour le monde. Tout le monde. Si l'économie, c'est faire la guerre autrement, que fait-on quand on ne peut plus la faire autrement?

## COMMANDITES DANS LES FESTIVALS

### Malaise de « bon gars »

En franc-tireur qu'il est, Richard Desjardins a rompu un certain silence du milieu de la chanson quant à l'omniprésence des commandites et de la publicité dans les festivals.

« *Le bon gars* » d'Abitibi a confié au *Soleil* être « mal à l'aise » par rapport à l'omniprésence du logo de Loto-Québec dans la scène où il se produira ce soir, au Festival d'été de Québec. Ce qui le fâche, a-t-il expliqué, c'est le fond de scène « beurré ». Faut-il désormais que les artistes conçoivent l'éclairage pour mettre en valeur des logos? Devraient-ils composer une chanson sur le dernier gratteux?

Ce n'est pas la première fois que l'auteur-compositeur-interprète s'insurge à ce sujet. En mai, dans une lettre au *Devoir*, il expliquait s'être souvent produit dans des festivals commandités par de grosses entreprises. Il précisait toutefois avoir « toujours refusé que leurs bannières ou leurs logos apparaissent » sur la scène au moment où il se produisait. « *Le son et l'image que je soumetts aux spectateurs doivent refléter sans interférence l'état de mon âme. C'est la raison pour laquelle les gens viennent* »

Desjardins dénonçait alors le président de la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda, Jean-Claude Loranger, qui avait incité les organismes culturels commandités par des minières à « approuver sans discernement le point de vue de l'industrie ». Cela relevait du « chantage, une des formes que peut prendre la corruption », pestait-il.

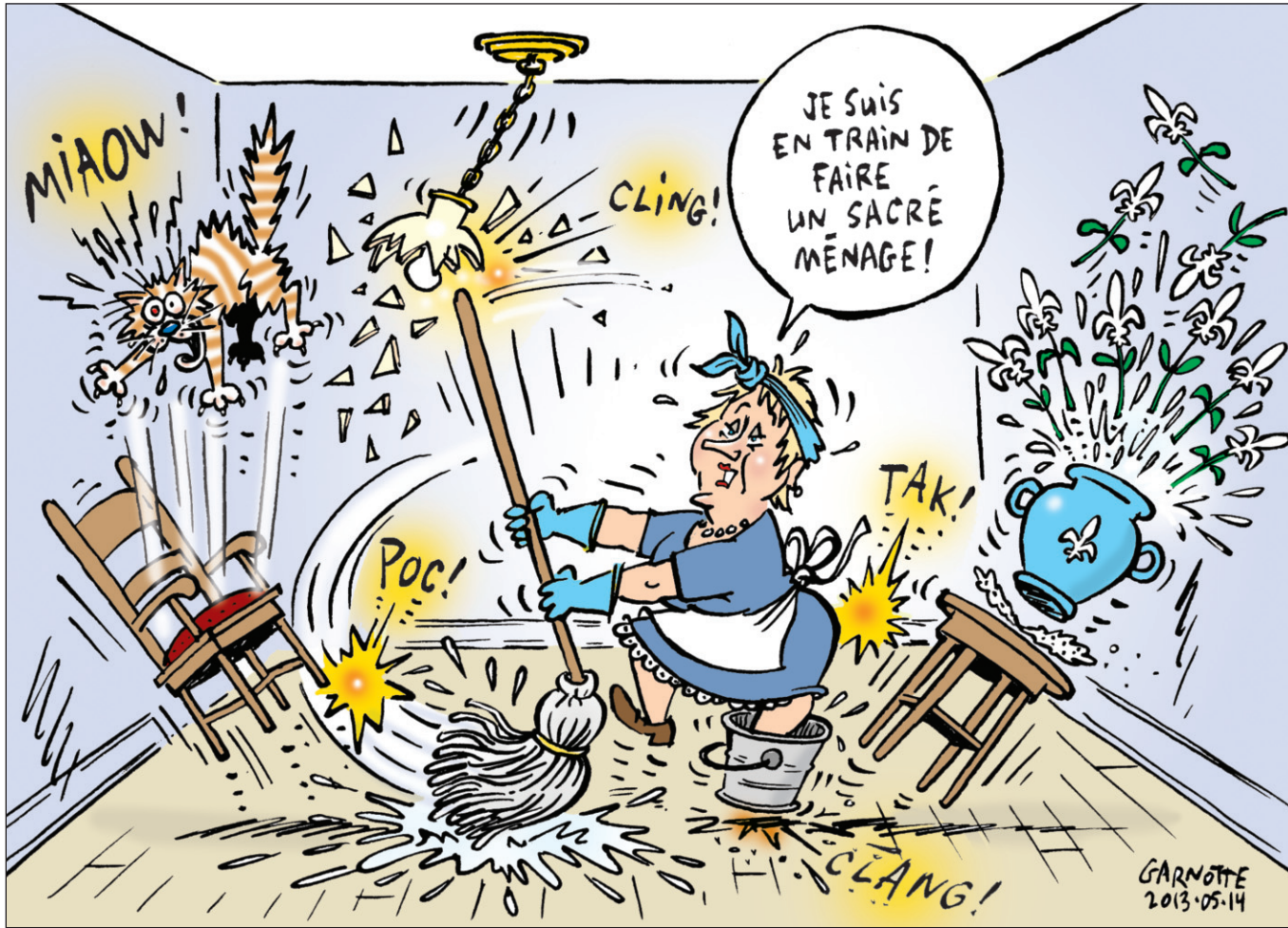
Des propos durs, certes. Il y a cependant déjà eu, sur le même sujet, sortie encore plus véhémente! Souvenons-nous du dramaturge Wajdi Mouawad qui, en 1999, avait dénoncé la présence du logo d'Hydro-Québec sur la scène du TNM, où il présentait Don Quichotte. Dans un texte, il avait confié fantasmer à l'idée de « pisser et chier » sur les « cartons de commanditaires », mais aussi de « balancer allègrement pisse et merde aux visages des pétales argentés, des commandés assurés et des gros tas cellularisés » qui traitent le théâtre comme pur « divertissement ». Aie.

Outre l'outrance excessive, ces révoltes posent des questions importantes. Nos sociétés d'État, qui sont des monopoles, font beaucoup pour les arts. Et c'est bien ainsi. Mais ont-elles besoin d'appliquer une logique de visibilité identique à celle des entreprises privées en situation de concurrence? L'aide publique qui permet aux événements de se tenir ne devient-elle pas un coup de pouce indirect aux commanditaires privés pour se faire valoir? Réfléchissons-y ce soir lorsque Desjardins entonnera *Eh oui, c'est ça la vie*.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

## LETTRES

### J'ai pleuré et je pleure encore

J'ai pleuré et je pleure encore les morts de Lac-Mégantic. Mon fils y est né. J'ai vécu sept ans dans cette région, proche de cette ville, à Val-Racine, puis à Milan, où j'avais construit ma maison. J'ai un souvenir impérissable des richesses humaines des gens du Méganticois, comme je qualifiais notre région alors. Il faut comprendre que la région de Mégantic, sur le plan géographique comme sur le plan humain, est différente. Ce n'est pas la Beauce et ce n'est pas l'Estrie. Les hivers y sont nettement plus rudes, et les étés, surtout dans la partie sud-ouest de la région, nettement plus « piquants » avec les légions de mouches noires, de « frappabords » (des taons) et de maringouins. Cela a façonné un peuple fort devant l'adversité, tenace et donc résilient, et surtout très solidaire; de la solidarité concrète, pas de façade. On le voit ces jours-ci. Ces gens savent s'aider. Face à l'adversité, chez eux, il n'y a pas de riches et pauvres, il n'y a que des voisins et des amis qu'il faut sauver.

J'ai pleuré et je pleure encore quand j'ai vu et que je revois les images et les vidéos de la destruction du cœur de ce qui était pour moi notre capitale régionale. Moi qui suis européen de naissance, je ne l'ai jamais trouvée belle sur le plan architectural; dans la rue principale, celle qui a été pulvérisée par cette monstruosité, peu d'édifices étaient remarquables, à part l'église anglicane qui fut transformée en restaurant et qui a été « volatilisée » en quelques secondes durant cette nuit abominable. Mais cette ville avait un charme particulier. Je l'ai-

mais et je l'aimerai toujours; pas pour ses immeubles, pour les personnes qui y vivent.

J'ai une énorme dette personnelle pour les gens de Milan et de Val-Racine qui m'ont aidé spontanément en des moments très difficiles dans ma vie. Ces gens aujourd'hui pleurent la destruction du cœur de leur capitale et, bien que j'espère que non, la mort d'amis. Mon cœur est avec eux et avec les parents et amis des disparus.

J'ai pleuré et je pleure encore.

Alain Bridault  
 Québec, le 9 juillet 2013

### Des leçons du désastre

La tragédie de Lac-Mégantic constitue une synthèse très puissante des trois problématiques essentielles auxquelles le Québec — et le monde — a à faire face actuellement et qui sont à l'origine du désastre.

La crise environnementale: nous avons une fois de plus la démonstration que l'exploitation intensive et sauvage des ressources naturelles conduit inévitablement à des désastres écologiques et humanitaires à long mais aussi à très court terme.

La crise sociale et économique: les dérèglements, privatisations et restructurations, apanages par excellence des délires néolibéraux et austéritaires, laissent libre jeu aux entreprises qui n'hésitent pas à mettre la hache dans les mesures de sécurité les plus élémentaires si cela permet d'augmenter leur marge de profit.

La question de l'indépendance: le Québec reste pris dans l'étau des intérêts (pétroliers et autres) des gouvernements canadiens et américains, ce que le trajet mortel du train de la Montclair, Maine and At-

lantic Railway illustre de manière tragique. À la suite de l'hécatombe, la compagnie publique d'ailleurs un premier communiqué en anglais, rappelant de ce fait le spectre du Speak White d'une autre époque.

Se pencher uniquement sur les quelques faits et acteurs entourant la catastrophe ne permettra pas d'empêcher que des événements du genre se reproduisent. Les véritables causes sont plus profondes et appellent à des réponses qui le sont tout autant. À voir les déclarations on ne peut plus vagues des dirigeants et dirigeantes, ce n'est certes pas eux et elles qui entameront cette démarche. Ce sera au peuple du Québec de le faire lui-même un jour ou l'autre, sans quoi la catastrophe de Lac-Mégantic est appelée à devenir un « incident » parmi d'autres.

Bálint Demers  
 Le 9 juillet 2013

### Pour la mémoire

Au sujet de la tragédie de Lac-Mégantic. Sans vouloir être macabre, il faut dès maintenant que l'on prenne la décision de conserver des vestiges de ce qui s'est passé parce que tout sera bientôt rasé et il ne restera que de la terre aplatie à l'endroit où tout s'est passé.

Il faut conserver, pour la mémoire de tous, des artefacts, par exemple le petit bout de façade de la maison de brique, tout juste le restant de la structure de sa baie vitrée ou bien une cheminée qui est restée debout malgré tout, ou encore ces arbres noirs, avec plus rien dessus, qui se retrouvent comme des poteaux sans fil à soutenir.

Stéphane Laporte  
 Québec, le 10 juillet 2013

## LIBRE OPINION

### Contre la carie autrement

ÈVE-MARIE ARCAND  
 Dentiste

En tant que dentiste, je m'intéresse au sujet de la fluoruration depuis plusieurs années. Lorsque j'étudiais, la fluoruration nous a été dépeinte comme une des meilleures mesures de santé publique de l'histoire permettant à faible coût d'avoir un impact majeur sur la carie, particulièrement chez les plus démunis. Après analyse du sujet, je constate que la science est interprétée différemment selon notre orientation et que la position des opposants repose sur de nombreux arguments scientifiques valables.

Pour qu'une carie se forme, il faut la combinaison de bactéries cariogènes et de sucres. Les bienfaits du fluor sont principalement topiques (par application sur la surface des dents). Puisque l'eau que nous buvons ne touche que très peu la surface des dents, cet effet est discutable en comparaison de celui d'un dentifrice qui est appliqué sur les dents plus longtemps pour ensuite être craché.

Est-il vraiment nécessaire d'avaler un produit dont un des mécanismes d'action est de neutraliser ou tuer les bactéries de la plaque dentaire? Les tenants de la fluoruration estiment qu'il est bon d'avaler une petite quantité de fluorure durant la formation des dents (entre 0 et 8 ans princi-

palement) pour favoriser l'incorporation de fluor afin de les rendre plus résistantes à la carie. Mais attention, un excès durant cette période critique occasionnera une fluorose dentaire, défaut caractérisé principalement par des taches blanches. Bien que la majorité des fluoroses qui sont rencontrées soient des formes légères qui peuvent occasionner un problème esthétique à certains patients, il y a des cas plus importants où non seulement le patient est presque toujours préoccupé par l'aspect de ses dents, mais ces dernières peuvent être plus poreuses et plus susceptibles à la carie.

Il faut donc être extrêmement prudent avec le fluor ingéré. Les instructions sur les tubes de dentifrice avisent de ne pas avaler ce produit. La grosseur d'un pois de dentifrice contient la même quantité de fluor qu'un verre d'eau fluorée. Dans les villes à l'eau non fluorée, la fluorose existe déjà (comme quoi on peut être en surdosage sans même boire de l'eau fluorée), mais, sans surprise, elle est nettement plus fréquente dans les villes fluorées.

Il tient de la pensée magique de croire que la fluoruration va opérer des miracles sur les enfants les plus touchés par la carie. S'ils ne se brossent pas bien les dents et qu'ils consomment trop de sucre, ils souffriront de carie dentaire, fluor ou pas. Voici des propositions pour réduire la

carie que j'ai présentées à la commission parlementaire:

**Inclure** les scellants de puits et fissures dans la couverture de la RAMQ

Ces parties des dents sont les plus vulnérables à la carie. Certains patients les laissent non scellées, car ils n'ont pas les moyens d'agir en prévention.

**Offrir** un remboursement RAMQ pour les obturations en composite

Pour les dents postérieures, les restaurations couvertes par la RAMQ sont les amalgames contenant environ 50% de mercure. Un nombre croissant de dentistes le délaissent par précaution.

**Identifier** les enfants les plus affectés par la carie et offrir des programmes d'éducation ciblés

**Contrôler** la qualité de nourriture servie dans les écoles

Le ministère pourrait exiger des menus moins cariogènes.

**Promotion** de la saine alimentation

Plutôt que de promouvoir la fluoruration, pourquoi ne pas promouvoir de saines habitudes qui contribuent à une bonne santé générale? Le ministère a évoqué la possibilité de fluorer les aliments. Cela est tout aussi discutable, car on traite sans discernement et sans maximiser l'effet topique. Il revient aux professionnels de la santé de prescrire des suppléments à usage topique, en présentant les avantages et les inconvénients.

# Se sortir la tête des sables

Les tragédies locales comme celle de Lac-Mégantic ne doivent pas nous empêcher de prendre la mesure de la tragédie globale dans laquelle nous sommes en train de sombrer.

Texte collectif\*

C'est en tant que témoins que nous écrivons cette lettre. Témoins d'une catastrophe écologique et sociale que les mots décrivent bien mal: nous revenons de Fort McMurray en Alberta, centre névralgique de la production des sables bitumineux. Accueillis par la communauté autochtone locale et accompagnés de centaines de citoyens de partout en Amérique du Nord, nous avons marché au cœur du plus grand projet industriel de la planète. Plusieurs d'entre nous ont également visité les installations de la pétrolière Suncor sous l'invitation de cette dernière.

Ce que nous avons vu et entendu nous a marqués à jamais. Nous revenons profondément attristés et en colère. L'ampleur de la dévastation provoquée par cette industrie saute aux yeux de quiconque se rend sur place et les chiffres confirment ce sentiment. Chaque jour, la production des sables bitumineux provoque le déversement dans la nature de 11 millions de litres d'eau toxique — soit 4 milliards de litres par année — et émet en gaz à effet de serre équivalent à ceux de 15 millions de voitures.

C'est sans compter les effroyables effets sociaux sur les populations locales. Dans certaines communautés autochtones de la région, les taux de cancer explosent, dépassant aujourd'hui de 30% la moyenne canadienne. Le développement de l'industrie se fait dans le mépris le plus complet des Premières Nations: la communauté crie du lac Beaver a comptabilisé pas moins de 20 000 violations à ses traités territoriaux. Dans plusieurs cas, c'est 80% du territoire des communautés autochtones qui leur est inaccessible à un moment ou l'autre de l'année en raison du développement des sables bitumineux. Ici comme là-bas, les autochtones sont les grands oubliés de ces projets de développement.

## Des pipelines nécessaires à l'expansion de la production

Ce n'est toutefois pas assez pour satisfaire la soif de profits des pétrolières et du gouvernement Harper, qui entendent doubler la production de sables bitumineux d'ici 2020 et la tripler d'ici 2030. Il y a cependant un obstacle majeur sur la route de ce projet mégalomane: pour produire tout ce pétrole — l'objectif est de cinq millions de barils par jour —, il faut être en mesure de le transporter. Et pour le transporter, il faut des pipelines: sans pipelines, pas d'expansion. D'où les nombreux projets qui surgissent un peu partout depuis les



Installation pétrolière à Fort McMurray, en Alberta, comme observée par la délégation québécoise.

dernières années. Heureusement, la mobilisation citoyenne, particulièrement au sein des communautés autochtones, réussit à ralentir ou à bloquer ces développements destructeurs. À l'ouest, le projet de Northern Gateway a été bloqué — à tout le moins pour le moment — à la suite des mobilisations des Britannico-Colombiens, et au sud, Keystone XL sera probablement rejeté par l'administration Obama en raison de son impact sur le climat. Les regards cupides des entreprises pétrolières se tournent donc vers nous, car elles veulent débloquent un corridor pour acheminer le pétrole lourd des sables bitumineux vers l'est. D'où la pression mise sur le gouvernement du Québec pour qu'il donne son feu vert au projet d'inversion et d'augmentation du flux de la ligne 9 d'Enbridge, qui relie Sarnia et Montréal. La semaine dernière, le gouvernement albertain annonçait d'ailleurs un chèque de cinq milliards de dollars pour encourager un autre projet de pipeline vers le Québec. Cela donne une idée de leur détermination.

L'équation est simple. Plus de pipelines, c'est plus de sables bitumineux. Plus de sables bitumineux, c'est plus de gaz à effet de serre: le pé-

trole produit à Fort McMurray en émet entre trois et cinq fois plus que le pétrole conventionnel. Il est urgent que le public québécois se questionne. Voulons-nous encourager le développement des sables bitumineux en donnant le feu vert au projet d'inversion du pipeline 9 d'Enbridge? La consultation promise sur le projet par le gouvernement Marois doit impérativement tenir compte de ces faits reconnus. D'ici là, un moratoire s'impose.

## Réchauffement planétaire

Depuis la catastrophe de Mégantic, les lobbys pétroliers et leurs alliés chantent les mérites des pipelines. Rien n'est plus faux. Depuis 1975, les pipelines albertains ont généré 28 666 déversements de pétrole. C'est deux déversements par jour en moyenne. Nous devons refuser de choisir entre deux catastrophes. Les tragédies locales comme celle de Lac-Mégantic ne doivent pas nous empêcher de prendre la mesure de la tragédie globale dans laquelle nous sommes en train de sombrer. Il n'y aura jamais de pétrole propre. Plus nous tardons à prendre le virage écologique, plus les conséquences seront graves et les coûts élevés. Les autochtones

devront évidemment être au cœur de ce processus de transition, eux qui sont si souvent les premières victimes de l'exploitation éfrénée des ressources énergétiques.

Il y a quelques semaines, on apprenait que le taux de CO<sub>2</sub> dans l'air atteignait son plus haut niveau depuis 2 à 5 millions d'années: 400 parties par million (ppm). Selon l'Agence internationale de l'énergie, nous nous dirigeons vers un réchauffement planétaire de 3 à 5 °C, soit davantage que le seuil critique de 2 °C fixé par la communauté scientifique. Les réserves des entreprises et des pays producteurs de pétrole contiennent déjà cinq fois plus de combustibles fossiles que ce qui est nécessaire à l'atteinte de cette limite. Nous allons devoir accepter de laisser du pétrole dans le sol.

Nous revenons de ce voyage avec un constat clair et unanime et la catastrophe de Lac-Mégantic vient le confirmer. Il est impératif qu'un débat de société ait lieu rapidement, non seulement sur le projet d'inversion de la ligne 9 d'Enbridge et les règles de transport des produits pétroliers, mais, plus largement, sur l'élaboration d'une réelle stratégie de transition énergétique visant à rapidement sortir de manière rationnelle et efficace du modèle énergivore qui est le nôtre depuis trop longtemps. Un échancier sérieux, un plan clair qui ne passe pas par la culpabilisation individuelle, mais par la mobilisation de nos institutions collectives, notamment Hydro-Québec.

Nous sommes devenus collectivement dépendants du pétrole et nous avons d'urgence besoin d'une cure de désintoxication. Rompre avec cette dépendance sera salutaire à court, moyen et long terme. N'attendons pas que les circonstances imposent un choc encore plus brutal à nos sociétés. Commençons dès aujourd'hui, alors que nous avons les moyens de le faire progressivement et démocratiquement.

\*Les membres de la délégation québécoise à Fort McMurray:

Michel Lambert, Alternatives  
Dominic Champagne, metteur en scène  
Gabriel Nadeau-Dubois, étudiant  
Patrick Bonin, Greenpeace  
Éric Pineault, professeur  
Widia Larivière et Melissa Mollen Dupuis, Idle No More Québec  
Geneviève Puskas, Équiterre  
Julie Marquis, CSN  
Marie-Josée Béliveau, Coalition vigilance oléoduc (CoVo)  
Ethan Cox, chef de bureau au Québec pour *rabble.ca*  
Arij Riahi, journaliste indépendante  
Tim McSorley, Coop-média  
Mario Jean, photographe  
Nydia Dauphin

## LA RÉPLIQUE > OPTION NATIONALE

# Le défaitisme, notre principal adversaire

Nous avons entre les mains un parti qui est encore plein de ces gens intelligents et inspirants qui se reconnaissaient en Jean-Martin

CATHERINE DORION

Auteure, ex-candidate d'Option nationale dans Taschereau et membre du Conseil national

Selon Yannick Cormier, président de Laurier-Dorion de mai à septembre 2012, Option nationale fut une étoile filante qui n'aurait jamais éclairé le ciel s'il n'y avait pas eu un mouvement social favorable en 2012 et un Jean-Martin Aussant qui pogne.

La question vaut la peine d'être posée: c'est qui ce parti-là, à part Jean-Martin Aussant? N'en déplaît à ceux qui ont besoin de repères, Option nationale n'est pas l'entreprise d'un groupe de politiciens de carrière capables d'avoir leur face en première page des journaux une fois par semaine. Jean-Martin n'était pas connu avant sa démission du PQ. La majorité de ceux qui l'ont suivi l'ont fait parce qu'ils étaient touchés par l'homme et le message et non parce que ça représentait pour eux, en plus d'une occasion de faire avancer leurs idées, une possibilité d'atteinte de leurs ambitions individuelles en politique. Cette frange particulière de la société québécoise qui a suivi ON est jeune, active, éduquée et très bien organisée sur les réseaux sociaux; clairement, c'est elle qui occupera le plancher quand la marche naturelle des générations lui cédera la place. D'autant plus qu'à cette jeunesse se sont joints des milliers de gens d'autres générations qui, contents d'avoir une bonne raison de rechanger dans l'espoir, sont venus ajouter à cette fougue leur nécessaire recul historique et leur expérience.

Quand j'ai commencé à militer pour l'indépendance du Québec, il y a cinq ans, il n'y avait pas grand-monde de cette frange-là parmi les militants qui avaient tenu le fort contre vents et marées depuis 1995. Et puis ça a changé. Des gens de plusieurs horizons, qui auparavant auraient été gênés de s'afficher comme souverainistes tellement c'était démodé, se sont mis à joindre les rangs en se disant: «*Ça va faire, la honte: je suis souverainiste, je vais m'assumer.*» Toutes les

## LE DÉCLENCHEUR

«*Je me sens floué. Le fait est qu'Option nationale ne te survivra pas. Fruit de ta défection du PQ, le parti a été poussé par une parenthèse historique. La crise du souverainisme [...], puis Occupy, le printemps érable et leurs sursauts de militantisme ont gonflé les effectifs, mais pas la qualité de l'organisation. Se sont ainsi regroupés d'admirables déterminés autour d'une figure charismatique [...]. Le problème était que le message véhiculé était personnalisé: Aussant, le vertueux démissionnaire.*»  
Yannick Cormier, *Le Devoir*, 28 juin 2013.

modes passent: celle du cynisme et du découragement, qui avait la cote en 2010, commence à passer date. La force du ressac s'est évanouie, la nouvelle vague prend forme et se met à gonfler. C'est la même chose ailleurs dans le monde: des avant-gardistes foncent dans le tas des idées reçues et pratiquent des brèches. D'autres s'y engouffrent. Voyant cela, d'autres encore emboîtent le pas. Plus tard, les grégaires qui pressentent le balayage s'y joignent également. C'est ça, un mouvement social.

## Paysage politique extrêmement morne

Dans notre monde où croire en quoi que ce soit était considéré comme un acte de fanatisme, quelques courageux se sont avancés. Option nationale compte parmi ses membres et ses sympathisants plusieurs de ces courageux, dont le seul désavantage pour l'instant est de ne pas être connus du grand public (seulement du petit!). Oui, Aussant a été un phare dans cette nouvelle vague qui vient. On aimait l'écouter parce que ses mots ne sourdaient pas du travail désincarné de relationnistes publics faconnés d'image. Il ne préparait pas ses dis-

cours, il était drôle, pince-sans-rire, il expliquait les choses en prenant les gens pour du monde intelligent. Dans le paysage politique actuel, c'était révolutionnaire. Mais si Jean-Martin a pogné, c'est justement parce qu'il y a au Québec à la fois ce paysage politique extrêmement morne au milieu duquel la sincérité ne peut que briller très fortement par contraste, et à la fois, cette nouvelle vague qui débarque à la recherche de cette sincérité-là précisément, à la recherche d'un sens qui ne découle pas d'un économicisme aveugle ou d'un individualisme indéfectible, dogmes de notre temps.

Ce paysage social là est toujours là, comme un feu qui couve et qui attend que l'actualité lui donne des raisons de se rassembler pour se nourrir, pour grossir et continuer sa gestation. Si la page du printemps érable est tournée, on est loin d'être à la fin du livre. Pendant la Révolution tranquille, il y a eu des à-coups, des moments de repos, des relais à l'international, des sursauts populaires pour différentes causes qui n'avaient pas l'air, de prime abord, d'avoir de parenté entre elles, mais qui, avec le recul de l'Histoire, se sont finalement toutes retrouvées mariées ensemble. Le Québec avait une envie profonde de se sortir de la Grande Noirceur — collusion, corruption, contrôle des esprits par l'Église —, comme quelqu'un qui, un beau matin, secoue sa déprime de plusieurs mois, tire les rideaux, ouvre grand les fenêtres, met la musique dans le piton pour se lancer dans le ménage, puis se dit tout haut à lui-même avant d'appeler des amis: «*Ça va faire. Je me suis assez morfondu dans mon lit que ma vie n'était pas ce qu'elle devrait être.*»

Jean-Martin s'est déchargé du poids d'une responsabilité qu'il portait depuis deux ans. Il a dit aux autres: «*Vous qui étiez contents que je porte cette responsabilité, voulez-vous la porter à votre tour? Je suis fatigué.*» Si nous détaillons pour ne pas qu'échoue sur nous la moindre fraction de cette responsabilité, nous trahissons le fait que nous étions des resquilleurs qui aimions voir changer les choses grâce au sacré-

vice des autres sans mouiller notre chemise. Aucun mouvement social ne pourra se déployer sans responsabilité partagée, si largement partagée que le désir de sortir de la Grande Noirceur deviendra plus fort que tout et que le grand ménage sera inévitable — non pas uniquement dans les finances publiques, mais dans notre psyché collective immobilisée depuis trop longtemps par le doute.

## Confiance

Jean-Martin a eu le courage incompréhensible («*Non mais, était-il fou?*», me dis-je parfois) de fonder un parti (qui d'autre l'aurait fait?) et de rassembler une foule de gens qui lui ressemblent. Il nous a fait cadeau, sinon de son endurance, du moins d'un courage inespéré de la part d'un homme dans sa position. Nous avons ça entre les mains. Nous avons entre les mains un parti qui, s'il meurt, renaîtra inévitablement sous une autre forme dans quelques années parce que le vide politique qu'ON a rempli est manifeste, prégnant. Nous avons entre les mains un parti qui ose affirmer sans ambages ni hésitation que le Québec doit être indépendant, et qui croit au potentiel de l'authenticité dans un monde où le citoyen-consommateur est plus qu'écoeuré de se faire *bullshitter* sur son vote ou pour son argent. Nous avons entre les mains un parti qui est encore plein de ces gens intelligents et inspirants qui se reconnaissaient en Jean-Martin. Nous n'avons aucune idée de ce qu'ON sera dans cinq ans: ça peut aller de pétard mouillé à succès fulgurant. Mais parce que nous avons déjà tout ça, moi, j'ai envie d'essayer.

Le défaitisme, celui de Yannick et de tant d'autres, est notre principal adversaire dans cette bataille d'idées qui se joue tous les jours sur le terrain de nos esprits. C'est contre ce défaitisme que les humains se battent depuis toujours dans leur lutte pour l'émancipation, pour la justice et pour tout ce qui ne peut s'obtenir que par l'action collective. Bref, en politique comme en amour, la confiance est tout.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartouriste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Pleistirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papiérou (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parozelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Angélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhière (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Elves Ben Mrad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Suzanne Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable d'usure à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

## MÉGANTIC

SUIITE DE LA PAGE 1

pact de journalistes. « Il a fait sauter notre centre-ville, puis a volé nos enfants. » Le fils et les deux belles-filles du natif de Lac-Mégantic comptent parmi les 50 victimes de la catastrophe. « Quand quelqu'un ne se présente pas le nez tout de suite, il a des choses à cacher », a-t-il ajouté d'un ton calme.

En plus de son arrivée tardive à Lac-Mégantic, plusieurs n'ont pas digéré qu'il s'en prenne publiquement à l'opérateur du train, Tom Harding. M. Burkhardt a en effet complètement lâché son opérateur de train après qu'il ait apparemment modifié son témoignage à propos des événements précédant l'explosion de wagons-citernes au cœur de la municipalité. M. Harding n'aurait pas serré correctement les freins manuels du convoi comme il l'avait pourtant juré précédemment, selon le président du conseil d'administration de la MMA. « Il ne travaillera plus pour nous », a spécifié M. Burkhardt.

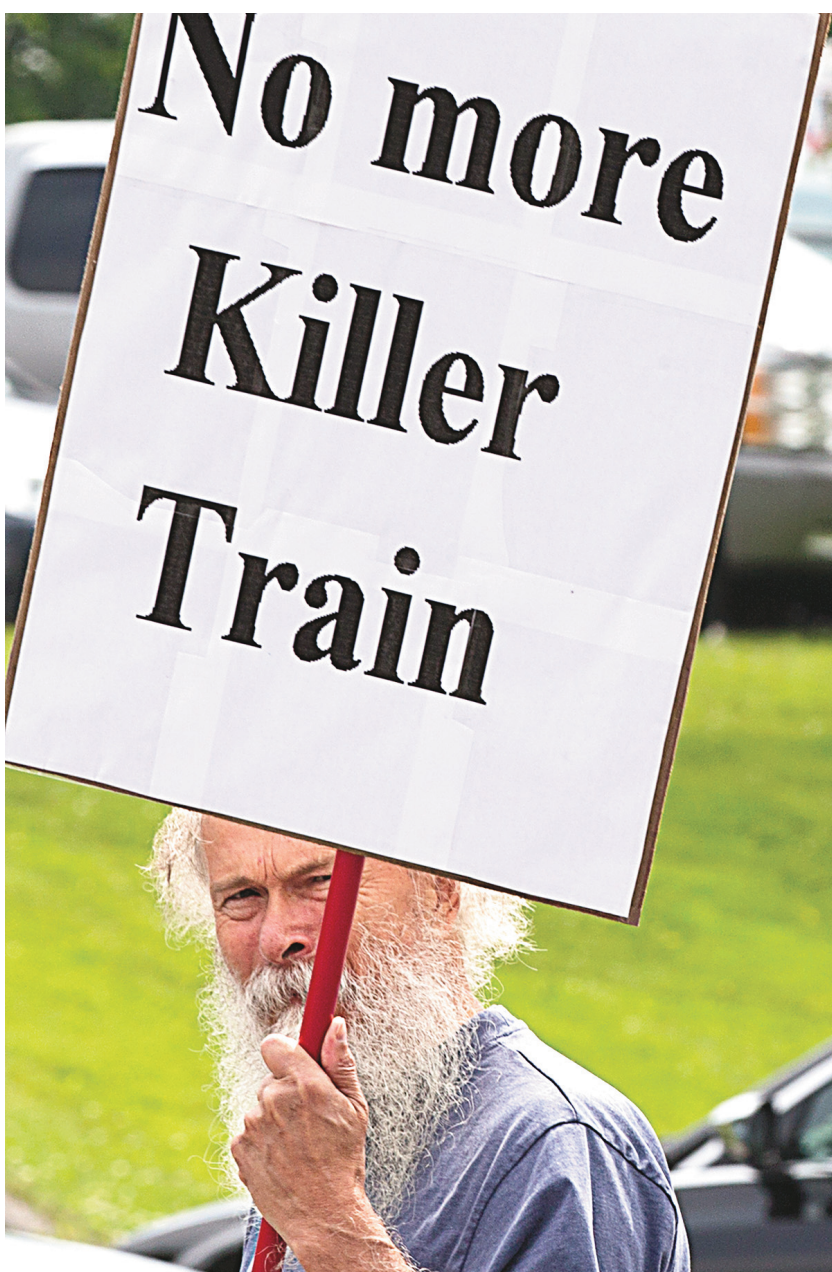
« Il accuse le petit qui, lui, suit les ordres de la compagnie. Je trouve cela de valeur pour ce monsieur », a dit Alyssia Bolduc. Dès qu'elle a aperçu M. Burkhardt dans son téléviseur, sans réfléchir, elle a accouru sur les lieux de la conférence de presse. Elle devait le voir de visu. Son conjoint et sa mère l'ont suivie. À ses yeux, l'homme d'affaires américain a pris une série de « décisions toutes croches » dans le seul but de générer des économies d'échelle au prix de la sécurité des riverains de ses chemins de fer. « Ça nous met encore plus en colère qu'il soit ici, parce que je le trouve effronté », a ajouté M<sup>me</sup> Bolduc.

« C'est toujours la même affaire. Ce n'est pas de sa faute, ce n'est pas de sa faute. Il n'a aucun remords », a poursuivi sa mère, Johanne Orichéfqui.

## Persona non grata

À l'occasion du point de presse, Ed Burkhardt a dû hausser le ton à plusieurs reprises afin que ses réponses éclipsent les quolibets fusant aux alentours. La MMA refuse toujours de participer au financement d'un nouveau tracé de la voie ferroviaire afin que les trains contourner le centre-ville. En revanche, elle entend continuer bon gré mal gré à faire transiter ses trains dans la région.

La Sûreté du Québec a mis fin au point de presse — en anglais seulement —, puis a enjoint à l'homme d'affaires de s'engouffrer dans un véhicule balisé. Cinq jours après la série d'explosions meurtrières qui ont rasé le cœur de Lac-Mégantic dimanche, le président du conseil d'administration de la MMA a été interrogé pendant près de quatre heures par les enquêteurs de la Sûreté du Québec.



Le patron de la MMA a été confronté à la grogne populaire depuis qu'il a posé le pied à Lac-Mégantic.

M. Burkhardt souhaitait rencontrer les familles de Lac-Mégantic dont la vie a été bouleversée par le déraillement du convoi de wagons-citernes. La mairesse Colette Roy-Laroche l'avait toutefois dissuadé de se rendre à la polyvalente Montnagnac, où ont trouvé refuge la plupart des 600 personnes évacuées, a-t-il fait remarquer. « Elle veut tout contrôler. »

S'il tente d'accéder aux espaces

réservés aux personnes évacuées, il se cognera le nez à des portes closes, a souligné l'inspecteur Michel Forget. « Il ne sera pas accrédité pour la zone jaune », a-t-il affirmé.

Le chef d'entreprise a été confronté à la grogne populaire depuis qu'il a posé le pied dans la municipalité. Ses faits et gestes sont épiés.

## Rassemblement à la mémoire des victimes

Le drame qui frappe la municipalité de Lac-Mégantic touche tout le Québec. En signe de solidarité, une veillée aux chandelles sera organisée, vendredi soir, dans une trentaine de villes de la province. Les citoyens sont invités à se rassembler à la mémoire des victimes et des familles éprouvées par la tragédie. Le lieu de rendez-vous est la place d'Armes à Montréal, la terrasse Dufferin à Québec, le parc Jacques-Cartier à Gatineau, le parc Camirand à Sherbrooke ou encore, le parc Christ-Roy à Longueuil. La liste des lieux de rassemblement est disponible sur la page Facebook « Vendredi une pensée à la chandelle pour Lac-Mégantic. » Des rassemblements sont prévus dans la plupart des grandes villes du Québec dont Chicoutimi, Rimouski, Val-d'Or et Trois-Rivières. Les personnes intéressées à organiser des veillées dans leur municipalité peuvent aussi s'y inscrire. Les heures varient, mais la plupart des veillées sont prévues à 20 h.

## TOURISME

SUIITE DE LA PAGE 1

déjà que le nombre de visiteurs en provenance de la région est à la baisse.

« Le tourisme est l'une des industries croissantes les plus concurrentielles dans le monde », souligne Rob Taylor, porte-parole de l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC).

Cette année seulement, l'AITC prévoit que la grève des diplomates fera perdre 280 millions de dollars à l'industrie du voyage et du tourisme. Ses membres rapportent que le tiers de leurs revenus tirés des voyageurs des pays de l'Amérique latine est en péril.

Découragés à l'idée de devoir patienter des semaines avant de pouvoir confirmer leur séjour, les touristes sud-américains vont abandonner, prédit M. Taylor. Dans certains cas, croit-il, c'est tout un groupe qui devait partir en voyage organisé qui devra renoncer au Canada, la compagnie étant forcée d'annuler faute d'avoir pu combler toutes les places prévues.

Et il n'est pas dit que les touristes renoueront avec le Canada de sitôt. « Nous nous inquiétons de la réputation du Canada, pour l'avenir, en ce qui a trait à l'obtention de visas. C'est déjà un processus très rigoureux, lorsque l'on se compare à d'autres pays », explique M. Taylor.

D'autant plus qu'en Colombie, l'ambassade canadienne a carrément suggéré d'éviter de venir au pays. Une note de la section de l'immigration — rédigée en espagnol et mise au jour par le *Globe and Mail* — explique que « le service extérieur canadien est présentement en grève », que les bureaux des visas sont au ralenti partout dans le monde et que

le temps de traitement des demandes est ainsi « incertain pour le moment ». « De sorte, nous vous recommandons d'envisager d'autres options pour votre voyage, qui n'incluent pas un arrêt au Canada », a recommandé l'agent canadien à une compagnie touristique colombienne dont l'itinéraire prévoyait de faire escale à Toronto.

Au bureau du ministre de l'Immigration, Jason Kenney, on a affirmé hier qu'il s'agit d'un « incident isolé », d'un message envoyé non pas à des touristes mais à des gens qui voulaient transiter au Canada. On a ajouté que ce message « inapproprié [...] a été utilisé sans autorisation » et qu'il « a été retiré ». Une porte-parole de M. Kenney a en outre souligné que tous les bureaux de visas restent ouverts, avec « un certain nombre d'employés qui ont été jugés « essentiels » ».

Mais si l'industrie touristique s'inquiétait déjà, une telle recommandation la préoccupe d'autant plus. Au Québec aussi, où l'Association québécoise de l'industrie touristique (AQIT) avoue qu'elle suit la situation « de très près ». À peine en sont-ils à la mi-saison touristique que quatre grossistes québécois — qui vendent des voyages au Canada à des voyageurs étrangers — parlent de pertes combinées pouvant atteindre jusqu'à 4 millions de dollars, rapporte la porte-parole Rachel Rousseau.

À lui seul, Christophe Gorlier, président de Global Tourisme, craint de perdre 750 000 \$ en chiffre d'affaires cet été. « Et le montant continuera de grimper », déplore-t-il, notant que « ce n'est pas à la veille de s'arranger puisque le gouvernement fédéral estime que son offre [salariale aux diplomates] est bonne ».

Aux revenus en moins pour les agents de voyage s'ajoutent les pertes qu'encaisseront les restaurants, les hôtels et les compagnies aé-

riennes, a par ailleurs ajouté M. Gorlier en entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

## Négociations au point mort

Les agents du service extérieur canadien sont en grève depuis la mi-mai et sans contrat de travail depuis l'été 2011. Les négociations ont repris à la fin-mai, mais elles ont échoué presque immédiatement. Ottawa martèle que son offre est « équitable pour les employés et équitable pour les contribuables ». Est-ce à dire que le fédéral ne la modifiera pas, après que celle-ci eut été rejetée par le syndicat? « Nous continuerons à négocier de bonne foi », a simplement réitéré par courriel un porte-parole du président du Conseil du trésor, le ministre Tony Clement.

Les diplomates réclament des augmentations salariales, arguant qu'ils veulent un salaire égal à ceux d'autres fonctionnaires aux tâches similaires. M. Gorlier implore les deux parties de mettre fin au différend au plus vite. « Il faut absolument que ce conflit se règle. [...] Je n'ai jamais vu ça, des gens tenir en otages les vacances des gens dans un pays comme le Canada », a-t-il dit.

En imposant des visas aux visiteurs mexicains en 2009, le Canada y avait déjà hypothéqué sa popularité comme destination voyage, a indiqué M. Gorlier. Les voyageurs du Mexique envisageraient maintenant, selon lui, de ne même plus offrir un séjour en sol canadien, à cause des embûches rencontrées lors de l'organisation de ces voyages.

Le Canada reçoit chaque année 700 000 vacanciers et touristes du monde des affaires, issus de pays nécessitant un visa pour entrer au pays (Brésil, Mexique, Chine, Inde, notamment). En moyenne, un touriste dépense 1200 \$ lors de son séjour en sol canadien, selon l'AITC.

*Le Devoir*

## SOUCY

SUIITE DE LA PAGE 1

comme à Paris avec un vif succès. « Un premier essai dramatique dense et prometteur », écrivait alors *Le Devoir*, tout en évoquant en parallèle la force d'une tragédie de Racine.

L'éditeur du Boréal, Pascal Assathiany, dit avoir « vécu un moment spécial de l'histoire littéraire » avec *La petite fille qui aimait trop les allumettes*. « Ce texte extraordinaire a explosé mondialement. C'est très rare. Il a été traduit dans vingt langues et s'est trouvé diffusé dans trente pays. » Soucy doit être considéré comme l'auteur québécois le plus traduit dans le monde, comme le rappelait à juste titre le magazine *Nouveau Projet* dans sa plus récente édition. La plupart des grands journaux du monde ont parlé de ce livre et lui ont assuré une reconnaissance littéraire internationale. *Le Times*, *El País*, *Die Welt* et *Le Monde* saluèrent tous par un concert d'éloges l'immense talent de son auteur. Le soir de la première de *Catoblépas* à Paris, Soucy était à la une du principal quotidien en Finlande. On ne s'étonnait plus de ses succès tant ils se multipliaient.

## Un nouveau roman?

Ces dernières années, Gaétan Soucy se faisait pourtant rare, même s'il continuait semble-t-il à écrire. Pourquoi ne publiait-il plus ou presque? Pascal Assathiany pose seulement une hypothèse: « Je crois qu'il n'arrivait pas à nous donner le texte qu'il souhaitait. Mais je ne crois pas qu'il avait renoncé. Chaque fois que je le voyais, il me disait qu'il allait nous remettre quelque chose. » L'homme avait son lot de tourments. Il affichait un air d'éternel timide. Ses regards allaient volontiers au plancher lors des entretiens. « On ne choisit pas la vie qu'on va mener. Il y avait chez Soucy un mal de vivre terrible, mais c'était foncièrement un être bon et gentil », conclut l'éditeur de chez Boréal. Des proches confirment que Soucy travaillait bel et bien sérieusement à l'écriture d'un autre roman. *Music-Hall!*, publié en 2002, sera son dernier titre majeur. Il avait plusieurs fois abandonné puis repris ce texte antérieur à ses autres livres.

Perrine Leblanc, une des écrivaines les plus prometteuses de sa génération, était complètement sous le choc à l'annonce de ce décès. « J'ai rencontré Gaétan en 2004. Je l'ai tout de suite trouvé lumineux; je l'ai aimé sur-le-champ. Nous avons voyagé ensemble, nous avons vécu ensemble pendant deux ans et nous nous sommes aimés très fort. Le Québec perd un auteur majeur, une voix littéraire puissante, singulière, incomparable. Moi, je perds aussi un homme qui a compté. »

Homme à la fois simple et complexe, Soucy pouvait citer sans affectation Beckett, Montherlant ou Descartes au cours d'un même échange. Sa *Petite fille aux allumettes*, son œuvre la plus saluée, est à situer quelque part entre la finesse délicieuse d'un Jacques Ferron, la logique d'un Ludwig Wittgenstein, cité d'ailleurs en ouverture, et le fantastique de l'univers d'*Alice aux pays des merveilles* de Lewis Carroll. Les critiques ne s'y sont pas trompés en voyant dans ce livre un véritable chef-d'œuvre. Le passé y est tout proche, mais dans un décor de bout du monde qui pourrait être tout près, dans le poids d'un climat qui peut parfois faire songer à certains textes tourmentés d'Anne Hébert. L'histoire? Deux enfants qui doivent enterrer leur père, un être à la fois craint et ridiculisé. Ce livre étonne par sa force annonce avec une grande légèreté qu'il a été écrit en moins d'un mois, soit du 27 janvier au 24 février 1998. Mais on sait depuis qu'il s'agit là aussi de littérature, puisque l'auteur avait donné à lire antérieurement divers fragments de ce manuscrit remarquable.

En 1996, dans une « autobiographie approximative », Gaétan Soucy évoquait, sur deux courtes pages, des moments forts de sa vie. Il fut, dit-il, un enfant sensible et tourmenté ayant appris brutalement, à l'âge de quatre ans, que les êtres sont mortels. À 12 ans, il lit Edgar Poe et Camus, puis bientôt Sartre. *La nausée* le subjuge et il traverse *l'être et le néant* le cœur battant. Puis, il plonge dans l'œuvre de Beckett, et expérimente « comme tout le monde la drogue, le sexe, le rock'n'roll, les sentiments, le mépris des sentiments, les conceptions subversives et le snobisme ».

L'importance de son œuvre a été soulignée non seulement par la critique, mais aussi par plusieurs prix. Il s'est vu décerner entre autres le Grand Prix du livre de Montréal, le Prix des libraires du Québec, le grand prix du public du Salon du livre de Montréal, le prix France-Québec-Jean-Hamelin, le prix Ringuet de l'Académie des lettres du Québec et le grand prix de littérature française de l'Académie royale de Belgique. Il s'est trouvé en lice au prix Renaudot. Peu d'écrivains ont atteint ce niveau de notoriété chez nous. Sa mort tout à fait inattendue laisse notamment dans le deuil une fille, née d'une union avec une Japonaise, et une immense famille de lecteurs.

*Le Devoir*

## Rectificatif

Une citation tronquée dans notre article *Une œuvre miroir* paru le mercredi 9 juillet a changé l'intention prêtée à l'artiste Nicolas Baier. Il aurait fallu lire que « la plupart [des représentants des propriétaires, dans les projets de 1 %] voient l'intégration d'une œuvre d'art dans leur bâtiment comme un passage obligé, une plaie ou une perte de temps et d'argent ». Nos excuses.

*Le Devoir*

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

## Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390